

(CARA'MAG')

Été 2011

Le MAGAZINE de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

SOMMAIRE / Conseils communautaires - Les bons plans de l'été - Le paradis des chiens et des chats - Vers un Parc Naturel Marin...



**L'hippodrome fait
peau neuve**



P.08

**Le paradis des
chiens et des chats**



P.30

**Vers un Parc Naturel
Marin**



P.41

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication

107 avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex
Tél. 05 46 22 19 20
Web : www.agglo-royan.fr
E-mail : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Tallieu.

Comité de rédaction :

Nancy Bastélica, Alain Cholet, Cécile Ducos,
Nathalie Giret, Catherine Gueydan,
Didier Mauléon, Sylvie Poulin, Claire Sassi.

Rédaction :

Clémence Barbier, Catherine Gueydan,
Clémentine Guillaud, Claire Sassi.

Conception graphique, mise en page :

Nancy Bastélica.

Crédits photos (Droits réservés) :

Didier Mauléon.

FOTOLIA - la gagne © fifrank / Portrait of a
teenage girl on a bicycle in summer park outdoors
© Elenathewise / FilmStrip 3D© Lazypit

Charline Picon © son blog

Hydroptère © Franck Socha

Nous remercions tous ceux qui ont collaboré à ce
numéro.

Impression :

Imprimerie Vincent - Tours
Tirage : 46 000 ex.



N° ISSN : 2107-5476

N° ISSN (en ligne) : 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.



3 Édito de Jean-Pierre TALLIEU

Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Vice-président du Conseil Général
Maire de La Tremblade

ACTUALITES

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

6/11 Conseils communautaires du 15 avril, 30 mai et 27 juin 2011

HIPPODROME

8/9 L'hippodrome fait peau neuve

CULTURE

10/11 Jeudis Musicaux : «Un festival à visage humain»

RETOUR SUR L'ACTUALITÉ EN IMAGES / EN BREF

12/13 L'actualité en images

14 En bref

DOSSIER : «LES BONS PLANS DE L'ÉTÉ»

16/19 Les bons plans VTT

19 Cara'Bus - Les lignes estivales 2011

20/21 L'été malin

22/23 Sur les traces des bunkers

24 Les bons gestes de l'été

VIE DES COMMUNES

PORTRAIT

26 Charline Picon, «l'enfant du pays»

NAUTISME

27 Un projet de barrage au Burkina Faso

ACTUALITE DES COMMUNES

28/29 Arvert, Semussac, St-Georges-de-Didonne, St-Palais-sur-Mer

ASSOCIATION

30/31 Le paradis des chiens et des chats

CULTURE

32 Opération Containers à St-Augustin... retour en images

ÉCONOMIE - TERRITOIRE

POLITIQUE DE LA VILLE

34/35 Assistants maternels : pourquoi les hommes s'y mettent ?

36/37 La sécurité routière vue par les collégiens

ÉCOLOGIE URBAINE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

38 Déchetteries - Les premières réhabilitations

39 Rénovation de l'habitat : un nouveau dispositif d'aide

ASSAINISSEMENT

40 Des fumées pour y voir plus clair

ÉCOLOGIE

41/43 Vers un Parc Naturel Marin sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis
Charentais...

44 Visite à la station Ifremer de La Tremblade

MAGAZINE

46 La CARA vous présente ses brochures et guides

47 Concours photo - Résultats

47 La bande dessinée de J. Nazaret

Vous ne recevez pas régulièrement le CARA'MAG' ?

☐ Contactez-nous par courrier ou par email

Vous possédez une résidence secondaire sur le territoire
et souhaitez recevoir notre magazine à votre domicile
principal, merci de nous retourner ce coupon rempli à
l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Service Communication
107 avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex
contact@agglo-royan.fr

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Retrouvez également le CARA'MAG' en ligne sur
www.agglo-royan.fr



L'Édito

de Jean-Pierre TALLIEU
Président

La saison estivale est toujours un moment attendu par les habitants de notre territoire et par les touristes qui viennent ici nombreux apprécier la qualité de vie de notre littoral. Les activités saisonnières redémarrent doucement. Nous aspirons tous à plus de légèreté dans la vie quotidienne. Toutefois, cette période de l'année ne doit pas nous faire oublier certaines priorités parmi lesquelles l'emploi.

Le 5 avril dernier, plus de 1 200 visiteurs se sont rendus au Forum Emploi Saisonnier organisé au Palais des Congrès de Royan. Ce chiffre, quoique satisfaisant en termes de fréquentation, prouve surtout la précarité d'une partie de la population et les difficultés que rencontrent les demandeurs d'emploi sur ce territoire. Par nos actions, nous travaillons en ce sens à développer l'entrepreneuriat, l'artisanat, les commerces de proximité et les services. La rénovation de l'hippodrome des Mathes permettra de sauver plus de 50 emplois. A ce sujet, je voudrais aussi féliciter le travail remarquable de la Maison de l'Emploi et de la Mission Locale qui œuvrent, à nos côtés, au développement économique et à l'insertion des jeunes du territoire.

Les jeunes. Ils sont justement au centre de ce numéro du CARA'MAG' de l'été. Le dossier central vous dévoile un panel de « bons plans » pour que cette saison estivale soit aussi ludique qu'utile. Nous vous présentons également un beau projet porté par les élèves du collège de La Tremblade : la réalisation de clips vidéo sur la sécurité routière.

Enfin, ce numéro vous invite à découvrir autrement nos communes à travers de nombreux articles (« les bons plans VTT », « sur les traces des bunkers », etc.), des portraits de figures locales (Charline Picon, championne de planche à voile, Micheline Dupré, présidente du refuge les « amis des bêtes »,...), de grands projets (parc naturel marin,...) ou des infrastructures qui font la renommée de notre territoire (Ifremer, l'hippodrome...).

Bonne lecture à toutes et à tous.
Je vous souhaite un très bel été.

LE GUIDE DU PARFAIT TRIEUR

Quelques repères pour bien trier vos emballages et leur offrir ainsi une seconde vie.

En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil à la CARA ou à consulter les informations affichées sur les bacs de tri.

Faut-il laver les emballages avant de les trier ? **NON**. Il suffit de bien les vider pour qu'ils puissent être recyclés.

Les bouteilles et les flacons en plastique

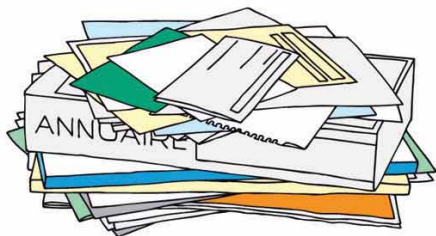
On trie uniquement les bouteilles et les flacons : bouteilles d'eau, bouteilles de lait, bouteilles d'huile, flacons de shampoing, etc. Le film en plastique autour du pack ne se recycle pas.

Inutile d'enlever les bouchons de vos bouteilles en plastique



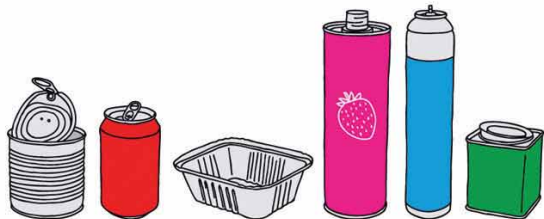
Les papiers

On trie tous les journaux, les magazines, les prospectus, les courriers...



Les emballages métalliques (acier et aluminium)

On trie les cannettes, les aérosols, les barquettes et les boîtes de conserve...



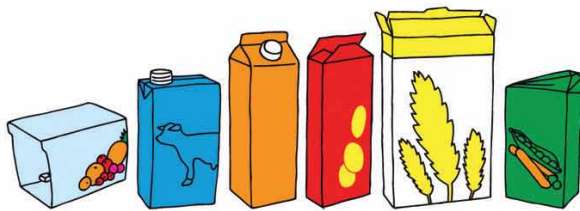
Les emballages en verre

On trie tous les emballages en verre : pots, bouteilles, bocaux...



Les cartons et les briques alimentaires

On trie tous les cartons d'emballage et les briques alimentaires, type brique de lait...



Attention aux erreurs

• Certains plastiques ne se recyclent pas encore aujourd'hui : par exemple, les films de protection, les pots de yaourt, les barquettes intérieures des paquets de gâteaux.

• La porcelaine, les vitres, les miroirs et la vaisselle en verre ne se recyclent pas.

En effet, ces objets ont une composition chimique différente du verre d'emballage (pots, bouteilles, bocaux...).



UNE QUESTION? UN DOUTE?

N° 05 46 39 64 64

CONSULTEZ LE GUIDE DU TRI
SUR www.agglo-royan.fr



ACTUALITÉS

Sommaire

Conseils communautaires



P.6/7

Conseils communautaires du 15 avril, 30 mai et 27 juin 2011

Hippodrome



P.8/9

L'hippodrome fait peau neuve

Culture



P.10/11

Les Jeudis Musicaux : «Un festival à visage humain»

En images



P.12/13

L'actualité en images...

En bref



Résultats
enquête PDU



P.14

Royan2Bouge

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Trois séances du Conseil Communautaire de la CARA se sont déroulées successivement les 15 avril, 30 mai et 27 juin 2011. Des ordres du jour chargés entre le vote du compte administratif 2010, l'adoption des rapports annuels des délégations de service public et de nombreuses décisions relatives au développement économique et aux gens du voyage...

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de M. James LAVERGNE, doyen d'âge, a délibéré le 15 avril dernier, sur le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par le Président Jean-Pierre TALLIEU. Les rapports de présentation se rapportant au budget principal et aux budgets annexes ont été adoptés à l'unanimité. Pour ce qui concerne le budget principal, les résultats de clôture affichent un solde positif de 10 884 463,80 € inscrit en report dans le budget 2011. Une situation analogue pour la majorité des budgets annexes (assainissement et déchets notamment) qui clôturent l'exercice 2010 avec un solde positif. Bilan au vert également pour les transports, même si la marge bénéficiaire décroît chaque année, face aux coûts des transferts de charge insuffisants pour assurer un équilibre financier durable de l'activité.

Pas d'augmentation de la fiscalité locale en 2011

Suite à la réforme de la Taxe Professionnelle, un nouveau panier de ressources a été attribué à chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Ceci entraîne de droit le passage à une fiscalité mixte, puisque l'EPCI perçoit désormais la part départementale de la Taxe d'Habitation (TH) et une part de Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), et donc de fait, une part des taxes ménages. A l'unanimité, le Conseil Communautaire s'est prononcé en faveur de la stabilité des taux en 2011. De même, il n'y aura pas d'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en 2001, les élus ayant voté le report à l'identique des taux 2010.

Amélioration du dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété et à l'emploi

Le Conseil du 15 avril a fixé les règles d'attribution de ses aides, selon des critères de revenus des ménages, et l'obligation

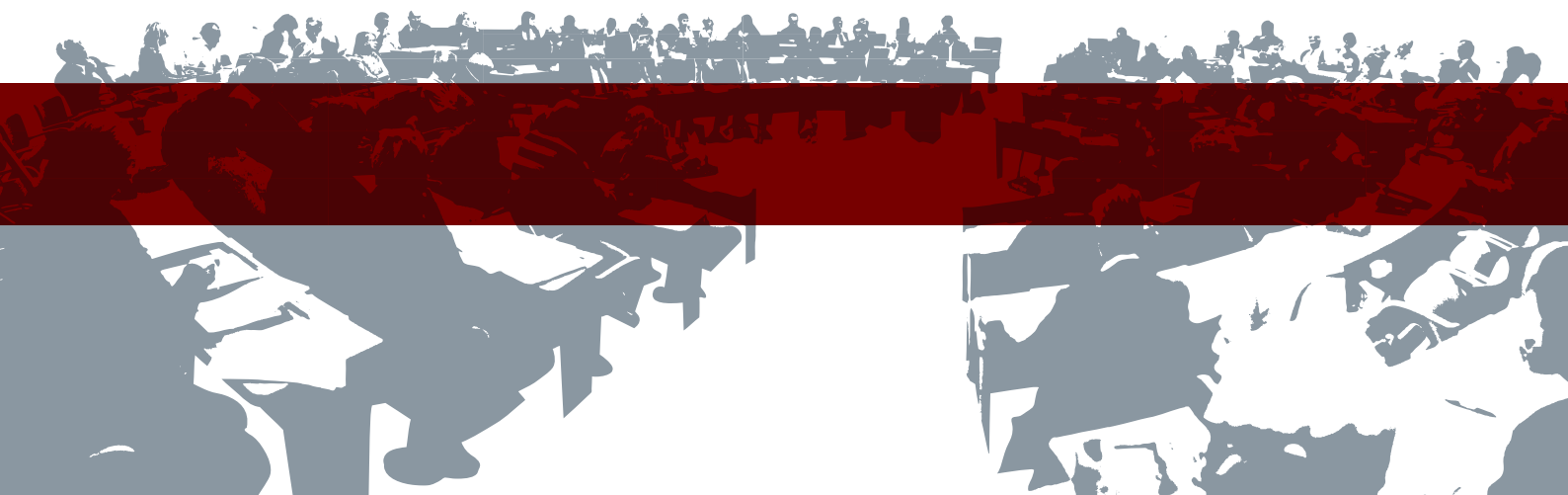
de ne pas revendre le bien immobilier dans les cinq ans suivants son acquisition. Cette décision fait suite à la volonté des élus communautaires d'organiser la mixité sociale en diversifiant l'offre de logements disponibles sur le territoire de la CARA. Unanimité également pour attribuer aux Points-Emplois de Cozes, Saujon et La Tremblade, un soutien financier (de 25 000 à 45 000 €) en vue d'améliorer l'accompagnement et l'accueil des demandeurs d'emploi.

Un projet de «SAGE GIRONDE» controversé

Le sujet a fait l'objet d'un long débat. Si l'importance du travail réalisé a été soulignée, il n'en demeure pas moins que la méthode utilisée et l'insuffisante association des élus à la définition des zones de risque et des niveaux de protection des lieux habités, a conduit le Conseil à se prononcer unanimement de façon défavorable au projet actuel. Dix-sept communes sur les cent quatre-vingt-cinq du périmètre d'étude sont concernées sur le territoire Royannais. Au rang des inquiétudes exprimées par les délégués, figure l'absence de prise en compte du risque lié à la centrale nucléaire du Blayais, et surtout le refus de devenir l'exutoire inondable de l'agglomération bordelaise...

Une nouvelle zone d'activité économique à ARVERT

Le Conseil de mai a entériné la création du parc d'activités économiques communautaire «les Justices» à ARVERT. Sur environ 8 ha, le futur site sera principalement dédié à l'artisanat, et aura pour vocation outre le développement des entreprises locales, la création d'activités nouvelles extérieures à la CARA. Pour améliorer son attractivité, les élus ont souhaité que soit fixé un objectif de qualité environnementale renforcé par la proximité du bassin ostréicole : économies d'eau, maîtrise énergétique, utilisation des énergies renouvelables, choix des matériaux, orientation, desserte par les transports en commun, insertion dans le site, gestion des déchets, éclairage naturel...).



Trois rapports annuels sur le prix et la qualité du service public

La présentation des rapports annuels s'est déroulée le 27 juin au siège de la CARA lors du dernier conseil du semestre.

Le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets a mis en parallèle l'augmentation en 2010, du parc de bacs à couvercle vert destiné à la collecte des ordures ménagères, avec un litrage total installé de 10 462 700 litres (+ 3%), et dans le même temps, la diminution de près de 7% du tonnage collecté. Cette baisse générale constatée depuis 2006 pourrait notamment être attribuée à un meilleur tri et à une généralisation de l'utilisation des déchetteries, ainsi qu'à la mise en œuvre de la redevance spéciale pour les professionnels.

La CARA est compétente en matière d'assainissement sur les 31 communes qui la composent. Ce service a en charge l'assainissement collectif et non collectif. Dans son rapport, il est rappelé que le service fait l'objet d'une délégation à la Compagnie des Eaux de Royan. Plus de 93% des habitations de l'agglomération représentant 68 914 abonnés, sont raccordés au réseau formé de 897 km de canalisations et 346 postes de refoulement. Le traitement des eaux est effectué par cinq stations, deux unités semi-collectives et dix lagunes et dispose d'une capacité épuratoire de 322 375 équivalents habitants. En 2010, ce sont 6 208 099 m³ qui ont été traités contre 5,3 millions en 2009. Le Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC) a contrôlé la bonne exécution des travaux de 108 nouvelles installations en 2010 et vérifié le bon fonctionnement des 754 installations existantes. En 2011, le service va poursuivre ses travaux d'extension et de réhabilitation du réseau public d'assainissement, la lutte contre les odeurs et les entrées d'eau parasites dans le réseau ainsi que l'amélioration des équipements existants.

Le troisième rapport adopté par le Conseil concernait la Délégation du service Transports confié à la société VEOLIA. En 2010, les kilomètres parcourus se sont élevés à 1,350 million (654 350 voyages), ce qui est conforme au cahier des charges. Ce niveau est sensiblement identique à celui observé l'année précédente (-1,65%), les principales modifications sur le réseau ayant été apportées dès 2009. Une analyse plus fine du réseau montre toutefois des disparités entre les lignes. C'est le service Transport A la Demande (TAD) dont le kilométrage a enregistré la plus forte augmentation en 2010 (+104%). La campagne de communication menée en avril et son utilisation par la population locale mais aussi touristique expliquent en partie cette hausse. Suite à l'ouverture du centre commercial Val Lumière à Vaux-sur-Mer, la ligne 21 a été remaniée en 2010 (neuf allers retours supplémentaires). Afin de mieux couvrir la moyenne saison touristique, la ligne 31 a fonctionné du début des vacances de Pâques jusqu'au 3 octobre 2010, soit 30 jours d'exploitation de plus qu'en 2009. L'exploitation estivale de cette même ligne a été remaniée en profondeur. Les doublages qui permettaient, l'année précédente, d'absorber l'afflux de voyageurs ont été supprimés au profit d'une augmentation de la fréquence de passage des bus sur cette ligne. Enfin, 95 % des clients du réseau Cara'Bus se déclarent satisfaits du service.



L'hippodrome fait peau neuve...

Les courses hippiques existent depuis l'Antiquité mais elles se sont particulièrement développées aux 18 et 19^{ème} siècles, prenant modèle sur l'Angleterre. Créé en 1862, l'hippodrome de la Côte de Beauté, implanté sur la commune des Mathes - La Palmyre, est l'un des premiers et plus anciens équipements sportifs, composante de l'image et de l'attractivité touristique du territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Cette dernière a engagé une grande opération de restructuration.

L'hippodrome de la Côte de Beauté est aujourd'hui le premier hippodrome de la Région Poitou-Charentes en termes de manifestations comme de fréquentation. Lieu incontournable pour le milieu professionnel et les passionnés, il propose également de nombreuses animations destinées à un public familial et rencontre notamment un franc succès auprès des enfants.

Trophée Vert

Pratiquant les 3 disciplines du trot, du galop et de l'obstacle, l'hippodrome de la Côte de Beauté est classé en 1^{ère} catégorie (niveau national) pour le trot et en 2^{ème} catégorie (niveau régional) pour le galop et les courses d'obstacles. L'hippodrome de Royan est l'un des seuls hippodromes français accueillant tous les ans le Trophée Vert (course PMU). Cette compétition de trot attelé est une suite d'épreuves qualificatives se déroulant sur 14 hippodromes français, sélectionnés chaque année selon la qualité de leurs infrastructures. L'événement, très médiatisé au niveau national, valorise les meilleures pistes en herbe de France et la qualité environnementale des sites.

Un site remarquable

Situé dans un écrin de verdure, à proximité d'une zone résidentielle balnéaire, l'hippodrome de la Côte de Beauté est un site remarquable offrant un sol naturel de grande qualité.

Climat océanique doux toute l'année, plages de sable et pistes forestières... Ce sont autant d'atouts favorables au travail et aux soins musculaires des équidés. Ces qualités exceptionnelles ont favorisé l'implantation de deux entraîneurs de renommée internationale, Guillaume Macaire et Arnaud Chaillé-Chaillé. Les deux écuries d'entraînement, avec un effectif de 55 salariés à l'année, se classent parmi les plus performantes de France dans la discipline de courses d'obstacles et attirent les plus grands propriétaires.

Des travaux nécessaires

Pourtant aujourd'hui, tous les professionnels de la filière s'accordent à dire que les installations sont devenues obsolètes, inadaptées au développement de l'activité. Elles ne respectent plus les normes sanitaires autorisées tant pour les chevaux que pour les cavaliers. Ainsi, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a décidé d'engager l'opération de restructuration de l'hippodrome de La Palmyre pour un budget global de 6 820 000 € TTC. La SEMDAS (Société Economie Mixte Développement Aunis Saintonge) a été désignée comme maître d'ouvrage délégué de cette opération. La maîtrise d'œuvre a été confiée en juillet 2009 à Claude Penloup, architecte à Bourges, spécialisé dans la réalisation d'équipements équestres.



Vue d'ensemble du futur centre d'entraînement



La tour des commissaires, près des tribunes



Construction du nouveau centre d'entraînement avec 2 écuries et près de 200 boxes

Une restructuration en deux temps

L'opération est décomposée en deux phases ; la première portant sur la construction d'un nouveau centre d'entraînement de deux écuries de chevaux de courses ; la seconde sur la rénovation des structures d'accueil de l'hippodrome (*pesage, écuries, mise en sécurité du public, accessibilité aux personnes à mobilité réduite...*).

Le centre d'entraînement

L'arrêté de permis de construire portant sur la construction du centre d'entraînement a été accordé le 8 avril 2010.

Le projet prévoit la construction de près de 200 boxes répartis sur les 2 écuries. Modernisées et organisées de manière à rationaliser les tâches quotidiennes, les écuries viennent se blottir dans le végétal existant. Elles bénéficient d'accès directs aux pistes et offrent tous les équipements nécessaires à un entraînement performant (marcheurs pour chevaux, boxes de maréchalerie...).

Le chantier a démarré en mai 2011 pour une fin de travaux début 2012.

L'hippodrome

Le permis de construire doit être déposé très prochainement. Une large utilisation du bois sera faite, dans un souci d'insertion et de développement durable. Les bâtiments affirmeront une architecture horizontale, en rapport avec le lieu.

Le projet prévoit de restructurer les lieux :

- En organisant l'accueil des professionnels, clairement séparés du public afin de sécuriser les flux, et en créant des boxes et des stalles pour les chevaux de passage ;
- En reconstruisant de nouvelles balances qui regrouperont, en rez-de-chaussée, les vestiaires des jockeys, les bureaux des commissaires et ceux de la Société des courses et à l'étage, un club-house avec une grande terrasse depuis laquelle le spectateur aura une large vue sur le champ de courses ;
- En édifiant une tour pour les commissaires accolée aux tribunes existantes permettant un meilleur contrôle de la course et insérant les dernières technologies nécessaires au PMU.

Les travaux de cette seconde phase démarreront en septembre 2012 pour un achèvement prévu en avril 2013.

Cette modernisation devrait conduire l'hippodrome au tout premier rang des champs de courses du littoral atlantique. Son rayonnement, tant sportif que médiatique et touristique, ne pourra être qu'une forte valeur ajoutée pour la notoriété du territoire de la CARA.



A gauche : boxes - A droite : nouveau bâtiment (salle des balances, vestiaire des jockeys, bureaux et club house)

«Un festival à visage humain»

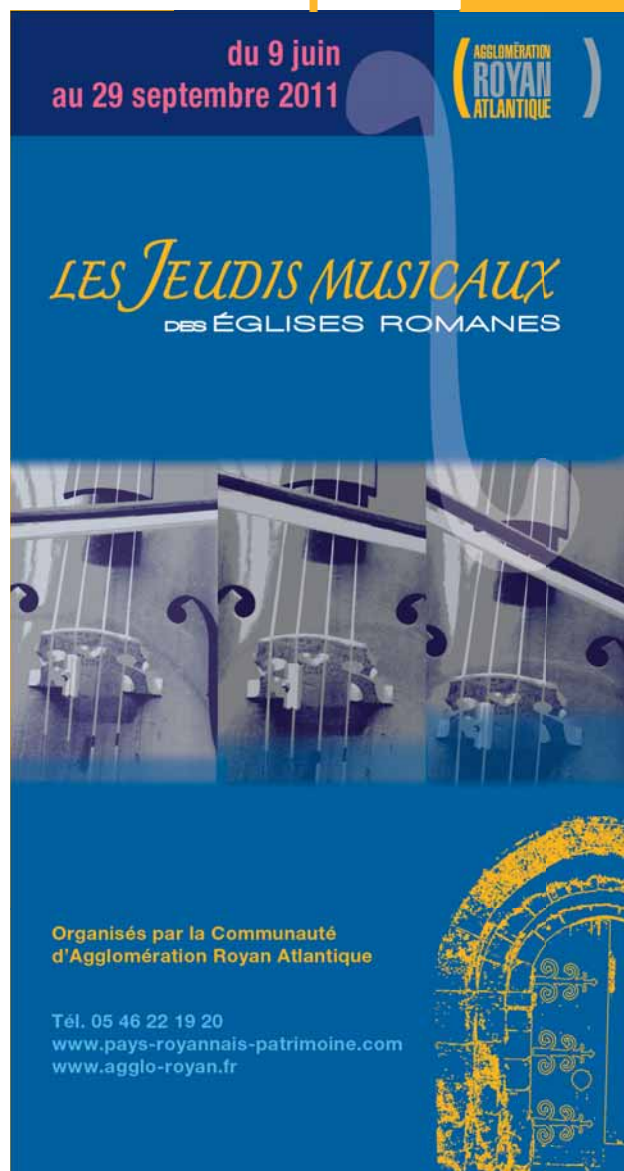
Un vent nouveau souffle sur la 23^e édition des Jeudis Musicaux des Eglises Romanes. Thématiques, horaires, rencontres privilégiées entre les musiciens et le jeune public... Cette saison musicale évolue et s'imprègne de la personnalité du directeur artistique, Yann Le Calvé, musicien émérite qui, aux côtés de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), a mis sur pieds une programmation de qualité.

31 concerts sur 4 mois dans les églises du territoire et donc «31 chances de faire des rencontres musicales», commente Yann Le Calvé. Les Jeudis Musicaux des Eglises Romanes sont une institution sur le territoire grâce au travail de collaboration sans cesse renouvelé de la Direction des Affaires Culturelles de l'Agglomération, des 31 communes et des associations locales. Pour autant, les surprises sont toujours au rendez-vous. Preuve en est avec cette nouvelle saison qui a démarré depuis le 9 juin et se poursuivra jusqu'au 29 septembre. «J'ai pris une orientation forte pour cette 23^e édition», précise-t-il. En effet, cette année la programmation est essentiellement tournée vers la musique de chambre. Trois soirées thématiques viennent également la ponctuer : solistes d'orchestres, trios à cordes et les sœurs en musique. De nouveaux horaires ont été instaurés «pour permettre au public d'écouter deux concerts dans la même journée». Autre changement de cette 23^e édition : la mise en place de répétitions publiques ouvertes aux élèves des écoles du territoire et aux centres de loisirs. «Il s'agit d'offrir à tous la possibilité d'assister à un concert de qualité», souligne Yann Le Calvé. La qualité, c'est justement le maître mot de cette saison musicale. «Nous accueillons des musiciens de renommée internationale mais aussi des jeunes talents qui seront les «grands» de demain».

Côté coulisse

Pour attirer de tels artistes, Yann Le Calvé et l'équipe de la Direction des Affaires Culturelles de la CARA préparent les Jeudis Musicaux plus d'un an à l'avance. Un travail de longue haleine mais reconnu du public et des artistes grâce à une volonté d'exigence, de qualité et de professionnalisme. «Ce résultat est possible car nous avons noué des relations fortes avec les 31 communes, les associations et la population qui s'approprient Les Jeudis Musicaux», analyse Isabelle Moullineau, coordinatrice de cette saison musicale à la CARA. De ce travail d'équipe une véritable convivialité est née. «C'est une grosse «machine» à visage humain», conclut-elle.

**«Il s'agit
d'offrir à tous
la possibilité
d'assister à
un concert de
qualité»**



du 9 juin
au 29 septembre 2011

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

LES JEUDIS MUSICAUX
DES ÉGLISES ROMANES

Organisés par la Communauté
d'Agglomération Royan Atlantique

Tél. 05 46 22 19 20
www.pays-royannais-patrimoine.com
www.agglo-royan.fr



Yann LE CALVÉ, directeur artistique des Jeudis Musicaux des Eglises Romanes

«Pas besoin de connaître la musique pour l'aimer»

Violoniste de formation, 1^{er} violon dans l'Orchestre Poitou-Charentes, Yann Le Calvé est le nouveau directeur artistique des Jeudis Musicaux des Eglises Romanes organisés par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Une expérience qui vient compléter un CV déjà bien rempli. Directeur de l'école de musique de Royan, fondateur du Jeune Orchestre du Pays Royannais, cette nouvelle fonction au sein de l'équipe des Jeudis Musicaux des Eglises Romanes donne à Yann Le Calvé l'occasion de se confronter à l'univers d'un festival. *«C'est une toute nouvelle expérience pour moi. J'ai organisé auparavant des concerts pour la ville de Royan et d'autres avec les musiciens du Jeune Orchestre du Pays Royannais mais là, le rythme est plus intense, plus dense aussi. J'ai dû établir avec l'équipe de la CARA une programmation sur 4 mois avec plusieurs concerts tous les jeudis dans différentes communes du territoire».* souligne-t-il. «Les Jeudis Musicaux ne sont pas seulement destinés aux mélomanes avertis. Mon leitmotiv : aiguïser la curiosité du public, créer la surprise, susciter des réactions quelles qu'elles soient car, pour aimer la musique, il n'est pas nécessaire de la connaître».

4 mois, 17 dates
3 soirées à thèmes
5 récitals, 12 duos, 6 trios, 5 quatuors, 5 quintettes
83 artistes
31 occasions de découvrir notre patrimoine en musique

Concerts déjà programmés

En juin

Jeudi 9

Saujon : Récital piano Abdel Rahman El Bacha

Jeudi 16

Saint-Romain-sur-Gironde : A2 Violes Esgales (Jonathan Dunford et Sylvia Abramowicz)

Vaux-sur-Mer : Récital violoncelle Ophélie Gaillard

Jeudi 23

Le Chay : Quatuor Alma (Ann-Estelle Médouze, Byron Wallis, Claudine Christophe, Frédéric Peyrat)

L'Éguille-sur-Seudre : Piano à quatre mains (Agnès Rouvier et Véronique Soustre)

Jeudi 30 : soirée à thème «Solistes d'Orchestre»

Royan : Duo violon-violoncelle (Amaury Coeytaux et Jean-Marie Trotureau)

Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet : Trio piano-cor-clarinette (Cyril Huvé, Takenori Nemoto et Alain Laloge)

En juillet

Jeudi 7

Breuillet : Duo piano-violon (Vadim Tchijik et Armine Varvarian)

Floirac : Duo Transatlantique (Maud Laforest et Benjamin Beirs)

Jeudi 14

Cozes : Ensemble Rosasolis (Magali Léger, Maximilienne Caravassilis, Marieke Bouche, Nicolas Crnjanski et Frédéric Rivoal)

Saint-Augustin : Quatuor de Bassons Ozi (Marianne Montac, Marc Mouginot, Pascal Thiot et Jean-Claude Montac)

Concerts à venir

En juillet

Jeudi 21

Meschers-sur-Gironde : Quatuor Raphaël (Pierre Fouchenneret, Pablo Schatzman, Arnaud Thorette et Maya Bogdanovic)

Mornac-sur-Seudre : Duo piano-flûte (Hélène Couvert et Juliette Hurel)

Jeudi 28 : journée à thème «Trios à Cordes»

Épargnes : Elixir Trio (Leslie Boulín Raulet, Marine Gandon et Michaël Tafforeau)

Chaillevette : Trio Cordelia (Suzanne Marie, Sarah Brayer et Pascale Jaupart)

En août

Jeudi 4

Saint-Palais-sur-Mer : Duo piano-violon (Vanya Cohen et Fanny Clamagirand)

Semussac : Magnifica et Shigeko Hata

Jeudi 11 : soirée à thème «Sœurs en Musique»

Arvert : Piano quatre mains (Lidija et Sanja Bizjak)

Mortagne-sur-Gironde : Duo de violons (Deborah et Sarah Nemtanu)

Jeudi 18

Grézac : Trio Smetana (Jitka Čechová, Jana Vonášková-Nováková et Jan Páleníček)

La Tremblade : Quintette Aquilon (Sabine Raynaud, Claire Sirjacobs, Stéphanie Corre,

Gaëlle Habert et Marianne Tilquin)

Jeudi 25

Arces-sur-Gironde : Quatuor Alfama (Elsa de Lacerda, Céline Bodson, Kris Hellemans et Renaat Ackaert)

Étaules : Récital piano Guillaume Coppola

En septembre

Jeudi 1er

Boutenac-Touvent : Ensemble Trielen (Michel Hoffmann, Philippe David et Christophe Travers)

Médis : Récital harpe Émilie Gastaud (exceptionnellement au Temple)

Jeudi 8

Brie-sous-Mortagne : Duo Berimba (Béatrice Reuther et Stéphane Grosjean)

Les Mathes : Quatuor Girard (Hugues Girard, Agathe Girard, Mayeul Girard et Lucie Girard)

Jeudi 15

Barzan : Duo piano-violoncelle (Romain David et Nadine Pierre)

Saint-Sulpice-de-Royan : Récital violon Amanda Favier

Jeudi 22

Saint-Georges-de-Didonne : Jerusalem Trio (Yaron Rosenthal, Roi Shiloah et Ariel Tushinsky)

Jeudi 29

Talmont-sur-Gironde : Duo clavecin-violon (Violaine Cochard et Stéphanie-Marie Degand)



01 - 05 AVRIL 2011

10^e FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

Avec plus de 1 200 visiteurs, le 10^e Forum Emploi Saisonnier, organisé conjointement par la Maison de l'Emploi de la CARA, la Mission Locale et la Maison Départementale de l'Emploi Saisonnier (MDES), a remporté un franc succès.

02 - 26 AVRIL 2011

ENTRAÎNEMENT DES SAUVETEURS AU GALON D'OR

Pendant près d'une semaine, de nombreux stagiaires ont participé aux sessions de recrutement des sauveteurs organisées par la CARA et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Au programme : nage tractée, secourisme, apprentissage de la réglementation, pilotage des zodiacs et jet-skis permettant de porter secours aux victimes. Ce stage a aussi vocation à tester l'esprit d'équipe et la cohésion des candidats. Les sauveteurs assurent durant toute la saison estivale la sécurité des baigneurs sur les plages du territoire. Ils sont basés sur les différents postes de secours de la CARA.

03 - 06 MAI 2011

FESTIVAL PLEIN SUD

La 21^e édition du Festival Plein Sud s'est tenue du 7 au 15 mai derniers au Logis de Sorlut à Cozes. Le soleil était au rendez-vous de cet événement soutenu par la CARA et de nombreux curieux ont assisté à la programmation portant sur le Sahara.

04 - 09 MAI 2011

3^e ÉDITION DE LA JOURNÉE DE L'ENTREPRENEUR

Le 9 mai dernier, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a organisé la 3^e édition de la Journée de l'Entrepreneur. Une journée unique dédiée à l'Entrepreneuriat Responsable. Cet événement a permis aux visiteurs de rencontrer l'ensemble des partenaires (banques, chambres consulaires, etc.) et les entreprises du territoire engagées dans une démarche responsable.

Retrouvez les vidéos de la Journée de l'Entrepreneur 2011 sur :

www.facebook.com/AGGLOMERATIONROYANATLANTIQUE



07



05 - 14 & 15 MAI 2011

FÊTE DU NAUTISME

La Fête du Nautisme, organisée dans toute la France et sur le territoire royanais, a séduit le public venu nombreux découvrir les joies du nautisme sous toutes ses formes.

06 - 27 MAI 2011

INAUGURATION OPERATION CONTAINERS

Après Arvert et Talmont-sur-Gironde, l'Opération Containers organisée par la CARA a fait escale à Saint-Augustin du 23 mai au 19 juin 2011.

Anne-Marie MASSE, Présidente de la Commission Culture, et Francis HERBERT, Maire de la commune, ont inauguré ce projet culturel insolite en présence de l'artiste accueilli en résidence : Stéphane ROZAND, créateur et sculpteur sur métal.

07 - 28 & 29 MAI 2011

FINALE REGIONALE DE VOILE

Organisée par la Ligue Poitou-Charentes de voile avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, la Finale Régionale de Voile a regroupé sur 3 sites distincts (Royan, Saint-Georges-de-Didonne et Meschers-sur-Gironde) l'ensemble des coureurs des filières jeunes de Poitou-Charentes soit près de 200 embarcations à voile : une cinquantaine d'optimists, près de 85 planches à voile, une trentaine de dériveurs, laser et 420 et enfin, une trentaine de catamarans.

08



09



08 - 29 MAI AU 5 JUIN 2011

DÉFI DES PORTS DE PÊCHE

Le 24^e défi des Ports de Pêches organisé à Granville a réuni de nombreux professionnels de la mer venus s'affronter dans une série de régates (allers-retours olympiques et parcours côtiers) toujours très disputées dans le meilleur esprit sportif.

PODIUM DEFI DES PORTS DE PECHE 2011 :

1. GRANVILLE 2. ROYAN 3. PALAVAS-LES-FLOTS.

TROPHÉE LYCÉES MARITIMES :

1. LE GUIVINEC 2. CHERBOURG

3. BOULOGNE/MER - LE PORTEL.

09 - 21 & 25 JUIN 2011

L'HYDROPTÈRE À ROYAN

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) et la ville de Royan se sont associées pour accueillir l'Hydroptère, ce voilier hors normes qui survole les océans à très haute vitesse, et son équipage dont Jérémie Lagarrigue, détenteur absolu du record de vitesse en voilier sur l'Hydroptère. Mardi 21 juin, ce voilier a navigué dans la baie de Royan. Un spectacle exceptionnel qui a attiré plus de 350 curieux. Après une escale à Bordeaux, l'Hydroptère était à nouveau visible, samedi 25 juin, au ponton visiteur à proximité de la capitainerie de Royan.

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique réhabilitée

C'est au terme de la procédure initiée par la Société NICOLLIN en 2007 que la Cour administrative d'appel de BORDEAUX a statué en faveur de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), le 4 mars 2010.

Dans cette affaire, relative à la passation du marché de collecte des déchets ménagers, la Société NICOLLIN (candidate malheureuse au profit de la COVED) avait tenté de contester la validité de la procédure de passation et réclamait, outre d'importantes indemnités, l'annulation du marché.

La Société NICOLLIN a été déboutée par la Cour administrative d'appel. Cette dernière a ainsi confirmé l'appréciation du Tribunal administratif selon laquelle la procédure de passation du marché de collecte des déchets ne devait pas être annulée.

De plus, la Société NICOLLIN a été condamnée à verser une somme de 1 500 € à la CARA ainsi qu'à la COVED.

Royan 2 Bouge Enquête de satisfaction

L'association Royan 2 a lancé une enquête de satisfaction pour la zone éponyme le vendredi 6 mai 2011. Un mois après son lancement, peu de réponses ont été récoltées. Afin de faciliter, l'identification des lieux de recueil des questionnaires, une urne va être mise en place dans la galerie commerciale du centre E. Leclerc ainsi que dans les lieux de vente des commerçants volontaires. Tous les clients sont invités à participer à l'enquête afin de donner leur avis sur l'espace commercial.

L'enquête est ouverte à tous.

**Le questionnaire est également disponible
en ligne sur : <http://royan2bouge.com/>**



Les résultats de l'enquête PDU

Pour améliorer les déplacements sur le territoire et connaître les attentes de la population, la CARA a lancé une enquête PDU (Plan de Déplacement Urbain). Objectifs : recueillir l'opinion des habitants, leurs attentes en matière de transport et de déplacement, pour ensuite définir les actions futures.

Sur un échantillon de 5 600 ménages, 63 % des enquêtés sont des retraités et 11 % sont des employés. Notons que 91 % des ménages possèdent au moins une voiture alors qu'ils ne sont que 69 % à disposer d'un vélo. Concernant le réseau de transport en commun «Cara'Bus», l'enquête révèle que 63 % des foyers considèrent que celui-ci est accessible. Toutefois, il existe des disparités : Par exemple, l'enquête montre que l'usage du réseau «Cara'Bus» est moins répandu dans le secteur Ouest qui est pourtant le mieux desservi. La voiture est le mode de transport le plus utilisé du fait de son aspect «pratique» et de la facilité du stationnement. A l'inverse, l'éloignement des arrêts de bus par rapport au domicile, les fréquences insuffisantes et les horaires inadaptés sont les principaux freins à l'usage du réseau «Cara'Bus». Pas moins de 80 % d'entre eux n'ont jamais utilisé le réseau «Cara'Bus». Pour 73 % des enquêtés, le vélo est utilisé pour les loisirs ou le sport. L'absence d'aménagements cyclables est le premier frein à l'utilisation de ce dernier mode de transport. Les résultats de cette enquête contribuent au diagnostic du territoire et à l'élaboration des actions à venir.

**Retrouvez les rapports d'enquête auto-administrée par
secteur sur www.agglo-royan.fr**



Rappel

Depuis le 25 juin 2010, la CARA ne distribue plus les sacs en papier destinés aux déchets verts. Chaque utilisateur doit se fournir auprès des commerçants. Bien entendu, la collecte des déchets verts en sacs papiers se poursuit. Enfin, il est rappelé que la CARA a institué un principe général d'apport volontaire en déchetterie pour les déchets verts et que ce service est gratuit pour les particuliers.

Pour connaître la liste des points de vente des sacs papier, rendez-vous sur www.agglo-royan.fr, rubrique vie pratique/déchets/collectes en porte à porte.

DOSSIER :

«LES BONS PLANS DE L'ÉTÉ»

- ⚙ Les bons plans VTT
- ⚙ «L'été malin»
- ⚙ Sur les traces des bunkers
- ⚙ Les bons gestes de l'été



Les bons plans VTT

Plus de 600 kilomètres de circuits VTT-VTC sillonnent la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), de la Presqu'île d'Arvert aux Coteaux de la Gironde. Marais, falaises, plages dunaires, campagne verdoyante, vignes... Ces parcours donnent aux vététistes la possibilité de visiter autrement un territoire aux multiples facettes. CARA'MAG' vous fait découvrir 4 de ces circuits.





Chemin n° 4 - La Tremblade / Ronce-les-Bains : Un peu de sport !

Partant de Ronce-les-Bains, le chemin n° 4 s'adresse aux cyclistes aguerris. Entre plages, forêt et ostréiculture, ce circuit VTT traverse des paysages variés, très représentatifs de la diversité du patrimoine naturel de la CARA. A proximité de l'anse du Galon d'Or, il offre une vue imprenable sur l'île d'Oléron. A l'Ouest, ce circuit, ombragé, vous mène jusqu'à la Pointe espagnole et la plage de la Côte sauvage. A l'Est, il relie le bassin de Marennes-Oléron et le port de la Grève à La Tremblade... une invitation au repos ; un repos bien mérité après une mise en jambes de 18 ou 35 km.

Circuit VTT n°4 (nord)

Difficile

Distance :

- Petite boucle : 18 km
- Grande boucle : 35 km



Ce qu'on peut y voir

Genêts, ajoncs... De nombreuses plantes sauvages bordent ce parcours VTT. A proximité de l'anse du Galon d'Or, on peut observer des roseaux qui émergent de l'eau de mer. Les racines sont immergées dans l'eau douce alors que le reste des roseaux se trouve dans l'eau salée. Ce phénomène assez rare est appelé «les roselières».

à savoir

Le balisage

Les différents circuits sont repérés par des numéros. Ils sont classés par couleurs en fonction de leur difficulté.

 Vert : très facile

 Rouge : difficile

 Bleu : facile

 Noir : très difficile

Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires. Respectez les zones de cultures et les propriétés privées.

Chemin n° 9 - Etaules : A la découverte des marais de la Seudre

Une vue imprenable sur l'estuaire de la Seudre. Telle est la promesse tenue par le chemin n° 9 au départ d'Etaules. Vous circulerez entre les claires (lieu d'affinage des huîtres) et leurs chenaux aux bords desquels se sont installés les ports bordés de cabanes ostréicoles en bois peint, taches de couleurs sur ce fond étrange de ciel, d'eau et de terre. Peut-être y croirez-vous aussi des chalands (bateaux à fond plat) charriant leurs "poches" d'huîtres.

Circuit VTT n° 9 (nord)

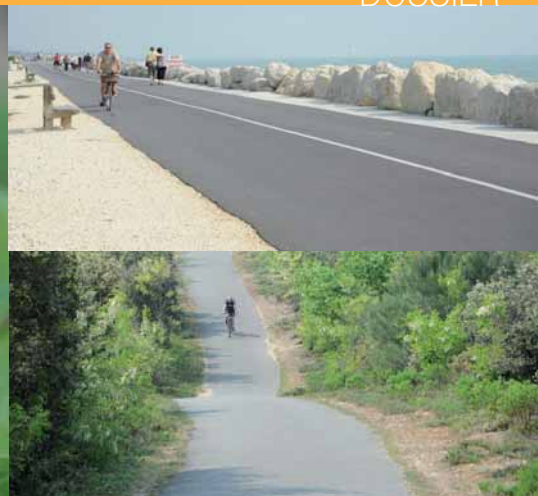
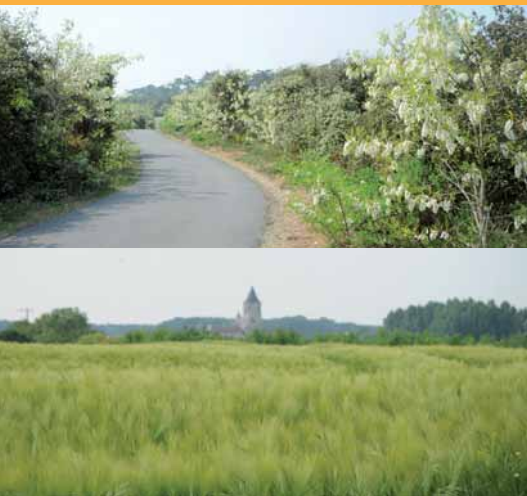
Facile

Distance : 16 km



Ce qu'on peut y voir

Survolant les marais, il n'est pas rare de croiser en chemin un héron, ce grand oiseau échassier migrateur, ou sa cousine l'aigrette reconnaissable à ses plumes blanches. Les marais disposent également d'une richesse végétale unique. Des salicornes, poussant essentiellement dans les lieux salés, bordent les claires à huîtres. Elles se dégustent ici en salade ou sont consommées comme condiment.



Chemin n° 2

Saint-Palais-sur-Mer/ Saint-Augustin / Les Mathes-La Palmyre : Sortie en famille

Essentiellement composé de pistes cyclables, le chemin n° 2 est idéal pour une promenade en famille. Longeant la côte jusqu'à La Palmyre, ce circuit propose une boucle jusqu'à la commune des Mathes puis, plus dans les terres, Saint-Augustin-sur-Mer. A Saint-Palais-sur-Mer, les carrelets dominent la mer. Les dunes et les blockhaus, vestiges du Mur de l'Atlantique, jalonnant les plages de la Grande Côte et de la Côte Sauvage, témoignent de l'érosion marine.

Circuit VTC n° 2 (nord)

Très facile

Distance : 35 km



Ce qu'on peut y voir

Vers la Grande Côte, la végétation est composée de pins (vert clair), de l'Immortelle (gris vert) et de l'Armoise (vert foncé). Sur les sables, des terriers de lapin sont visibles et parfois, des traces de chevreuils ou de sangliers.

Sur la piste cyclable littorale à Saint-Palais-sur-Mer, un dispositif de marquage au sol a été mis en place afin d'alerter les secours (pour en savoir +, reportez-vous à notre encadré «Piste cyclable, la sécurité renforcée»).

Bien s'équiper !

Avant tout départ, pensez à bien vous équiper (casque, accessoires de réparation, etc.). N'oubliez pas de vous munir d'eau afin de vous hydrater régulièrement et d'apporter un encas pour les petits creux. Enfin, si vous roulez de nuit, portez une veste avec des bandes réfléchissantes et assurez-vous que les phares de votre vélo fonctionnent.



En cas d'incident, appelez les pompiers au 18 ou le numéro d'appel d'urgence pour l'Europe au 112 (portable uniquement).

Le saviez-vous ?

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique édite un topo-guide de randonnées VTT-VTC répertoriant les cartes des différents circuits du territoire.

Le topo-guide de randonnées VTT-VTC est en vente dans les offices de tourisme, loueurs de cycles, maisons de la presse à 6 €.

+ d'infos :

www.agglo-royan-tourisme.fr/activites/vtt-vtc,1,1,146.php



Chemin n° 4 – Arces-sur-Gironde / Barzan : Entre campagne et vignes

Réservé aux pratiquants endurants, ce parcours, situé au sud de notre territoire, offre une vue exceptionnelle sur les coteaux de la Gironde et la campagne verdoyante. Dès le printemps, les agriculteurs cultivent les melons sous de petites serres, véritable océan blanc s'étendant à perte de vue. A Arces-sur-Gironde, vous pourrez faire une halte à l'église Saint-Martin, édifice roman du XII^e siècle.

Circuit VTT n° 4 (Sud)

Facile

Distance : 29 km



Ce qu'on peut y voir

Sur le parcours, de nombreux vestiges de moulins sont visibles. A proximité de Barzan, la colline de la Garde est surmontée d'un «obélisque» qui annonce les premiers coteaux de la Gironde. Il témoigne aussi de la présence d'un camp néolithique. Le site du Fâ, véritable ville portuaire Gallo-Romaine enfouie sous terre, est un des sites archéologiques les plus importants de la région. On y retrouve les vestiges de temple, thermes, théâtre, etc.



Piste cyclable, la sécurité renforcée

Afin d'améliorer les interventions des secours sur le terrain, un dispositif de marquage au sol est mis en place depuis l'année dernière sur la piste cyclable Ronce-les-Bains / Saint-Palais-sur-mer.

Comment avertir les secours en cas d'accident, de malaise ou de tout autre incident sur les pistes cyclables ?

Depuis 2010, le service tourisme et les gardes du littoral de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique ont mis en place un dispositif de marquage au sol sur la piste la plus empruntée, celle reliant Ronce-les-Bains, la Palmyre et Saint-Palais-sur-Mer (32 km).

Des Points Repères (PR) graduent la piste. Ils permettent aux cyclistes de mesurer leur trajet (un repère tous les 200 m) et de se situer précisément sur le parcours. Ils donneront en cas de danger une indication géographique exacte pour les diverses interventions.

Toutes les données ont été transmises à l'ensemble des forces de l'ordre et des services de secours. Elles leur permettent de gagner du temps pour la localisation des personnes à secourir en cas d'accidents ou de vols et de réduire ainsi leur temps d'intervention.

Les lignes estivales 2011



Comment se rendre à la plage en bus ?

Le réseau de transport en commun Cara'Bus met à votre disposition 3 lignes estivales (31, 32, 33) pour vous conduire sur les principaux sites touristiques et les plages de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

- **Ligne 31** : Royan / La Palmyre / Les Mathes / Arvert / La Tremblade / Ronce-les-Bains
- **Ligne 32** : Royan / Saint-Georges-de-Didonne / Meschers / Talmont / Barzan
- **Ligne 33** : Navette des plages.

Ces lignes fonctionnent du lundi au dimanche du 2 juillet au 28 août 2011.

Pour connaître les horaires des lignes, rendez-vous sur www.carabus-transport.com ou à la boutique Cara'Bus : Hall de la gare SNCF à Royan.

Vous pouvez également composer le N° Azur 0 810 810 977 (prix d'appel local à partir d'un poste fixe).

A retenir !

Cara'Bus c'est aussi :

- **une offre de transport complète**
 - 10 lignes régulières,
 - un service de transport à la demande,
 - 2 lignes à la demande en correspondance
 - avec les trains en gare de Saujon,
 - avec les cars Les Mouettes à Marennes.
- **un accueil client renforcé**

Du samedi 2 juillet au samedi 3 septembre 2011 :

la Boutique Cara'Bus est ouverte du lundi au samedi, de 8h à 18h, sans interruption, vous pouvez y acheter toute la gamme tarifaire du réseau Cara'Bus : Pass 5 ou 15 voyages, Pass 3 jours ou hebdo, tous les abonnements du réseau...
- **une gamme tarifaire simple et adaptée :**
 - pour vos courts séjours : Pass 3 jours,
 - pour vos séjours plus longs : Pass hebdo ou mensuel...

Sans oublier les Pass unitaires et le Pass journée, ainsi que les cartes 5 ou 15 voyages.

à savoir

Le 21 septembre 2011, la CARA et son délégataire VEOLIA Transport Royan Atlantique participent à la **Journée nationale du transport public**.

À cette date, votre titre de transport vous coûtera 1 €. Il sera valable toute la journée sur l'ensemble du réseau Cara'Bus et pour tous les services.

L'été malin

Si certains aiment passer la saison estivale les pieds en éventail à se dorer au soleil, d'autres mettent à profit leur temps libre pour préparer la rentrée, enrichir leurs expériences ou bien encore trouver une activité rémunératrice. Jobs d'été, bénévolat... Que faire lorsqu'on est jeune sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique ? CARA'MAG' vous dévoile quelques bons plans !



Les conseils d'Ophélie Rogatien, chargée d'accueil et d'animation au Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Royan

Jobs d'été, une bonne façon de financer ses études !

Le Bureau Information Jeunesse de Royan, situé dans les locaux de la Mission Locale, propose un service tout aussi efficace qu'utile : l'inscription dans la CVthèque et dans les bases de données du BIJ. Pour ce faire, c'est très simple, les

candidats et les employeurs peuvent télécharger le formulaire via le site Internet du BIJ et le retourner complété.

Ce service, ouvert à tous, facilite l'accès aux offres d'emplois saisonniers. En complément, le BIJ aide les jeunes à rédiger et personnaliser leur CV pour optimiser leurs chances de trouver un job d'été. «Actuellement, près de 390 offres sont proposées, essentiellement dans l'hôtellerie, la restauration et l'animation. Environ 90 jeunes de 16 à 25 ans sont inscrits», indique Ophélie Rogatien. Le BIJ donne également des informations sur la réglementation en matière d'emploi saisonnier. «Nous avons tenu des permanences dans les collèges et lycées du territoire», précise la chargée d'accueil et d'animation.

Pour télécharger un formulaire, rendez-vous sur www.bijroyan.ij-poitou-charentes.org

Et si vous passiez le BAFA ?

Financer ses études tout en vivant une expérience humaine forte. Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) réunit ces deux critères même si s'occuper des jeunes au quotidien est loin d'être de tout repos ! En effet, le BAFA permet d'encadrer, de façon occasionnelle, les séjours de loisirs et de vacances des enfants et des adolescents. Il faut organiser des jeux, travailler en équipe, préparer des activités mais aussi être vigilant, disponible

et à l'écoute... «Des qualités et des compétences qui sont décisives pour postuler ensuite dans une entreprise», souligne Ophélie Rogatien. Le BAFA est aussi l'étape incontournable pour toute personne souhaitant devenir animateur professionnel ou se destinant aux carrières sociales (éducateur spécialisé, éducateur jeunes enfants) ou de l'enseignement.

Le «plus» pour le recruteur ? Etre titulaire du certificat de compétences Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC 1) ou avoir la qualification de surveillant de baignades.

**Pour connaître les modalités d'inscription, les étapes et les aides financières possibles, une seule adresse à retenir : Bureau Information Jeunesse (BIJ)
69, rue Paul Doumer 17200 Royan
Tél. 05 46 06 60 70 - Courriel : info@bij-ara.com**

Chantiers de jeunes bénévoles : une expérience initiatique et unique !

Les chantiers de jeunes poursuivent tous le même objectif : faciliter la rencontre et les échanges entre jeunes de nationalités ou de milieux divers pour œuvrer ensemble à la restauration d'un lieu, à la protection de l'environnement ou simplement pour venir en aide aux populations. Organisés à l'initiative d'associations, les chantiers se déroulent aussi bien en France qu'à l'étranger. Selon les cas, l'âge minimal des participants varie de 14 à 18 ans. A l'étranger, il est le plus souvent de 18 ans. Les chantiers sont ouverts à tous. Aucune formation préalable n'est nécessaire. L'organisateur demande généralement une participation financière modeste. La sous-direction de l'archéologie en collaboration avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) propose notamment des chantiers archéologiques ouverts aux bénévoles.

La liste des chantiers est disponible sur le site internet du Ministère de la Culture et de la Communication. Ils sont référencés sur une carte précise : www.culture.gouv.fr/fouilles. Pour tous renseignements, contactez le BIJ (voir ci-dessus).



Cécile LESCOAT, coordinatrice Petite Enfance, Enfance et Jeunesse au SIVOM de Cozes

«Notre but : offrir aux familles la meilleure offre de services possible»

Fraîchement nommée au poste de coordinatrice Petite Enfance, Enfance, Jeunesse du SIVOM¹ de Cozes, Cécile Lescoat a déjà derrière elle une expérience confirmée dans l'animation, l'insertion et la prévention. « Je travaillais auparavant comme coordinatrice au centre socioculturel de Mauzé-sur-le-Mignon dans les Deux-Sèvres. J'y étais responsable de la Jeunesse, de l'Enfance pour le compte de 11 communes. Puis, j'ai exercé au pôle éducation et prévention de Villeneuve-les-Salines en Charente-Maritime. Intégrer l'équipe du SIVOM de Cozes, c'est donc une nouvelle page vierge à remplir même si mes connaissances du terrain et mes compétences managériales me permettent d'appréhender chaque situation avec plus de sérénité». Et de la sérénité, il lui en faut car la jeune femme encadre près de 40 personnes sur l'ensemble des communes du canton. «Le SIVOM de Cozes ainsi que les autres structures (crèches, centres de loisirs, etc.) s'efforcent d'offrir aux familles la meilleure offre de services possible. Il est donc très important de travailler aux côtés des élus de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) qui joue un rôle fédérateur et analyse les pratiques sur l'ensemble du territoire. C'est un soutien au développement de politiques éducatives ou sociales. Par exemple, mettre en place un SIVOM à Cozes, avoir cette volonté politique, c'est déjà beaucoup !».

FOCUS

Ça bouge au SIVOM de Cozes !

Le SIVOM de Cozes est un véritable lieu de rendez-vous pour les jeunes des communes du canton. De nombreuses animations y sont proposées tout au long de l'année et durant la saison estivale. «Elles ont toutes pour objectif de sortir les jeunes d'un certain cloisonnement, de faciliter les échanges et les rencontres», souligne Cécile Lescoat. «Les jeunes organisent eux-mêmes leur temps de vacances. Ils gagnent ainsi en autonomie. Certains d'entre eux ont travaillé une année sur des chantiers afin d'autofinancer un séjour à l'Ile d'Oléron». Bref, à Cozes les jeunes s'amuse, attisent leur curiosité tout en acquérant le sens des responsabilités. Dès le mois de juillet et jusqu'au 5 août, des rendez-vous réguliers sont organisés par le SIVOM de Cozes pour les jeunes.

Pour connaître le programme des animations, contactez le SIVOM Enfance Jeunesse du canton de Cozes
1 allée des Soupins - 17120 Cozes
Tél. 05 46 90 68 72
Email : sivomjeunesse@orange.fr



¹/ Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

Notre territoire est marqué par un ensemble plus ou moins linéaire de blocs bétonnés : les «Bunkers» du Mur de l'Atlantique. Ces vestiges témoignent d'un passé historique douloureux : l'Occupation allemande sous la Seconde Guerre mondiale. Jalonnant nos plages et nos côtes, parfois immergés, camouflés, ces blockhaus, imaginés par les Allemands, sont devenus des témoins solitaires d'une période dramatique. La Mission Patrimoine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est partie sur leurs traces pour leur redonner vie et percer quelques secrets d'un pan de l'Histoire parfois méconnu.



Sur les traces



Symbole d'une des plus grandes œuvres militaires jamais construites jusqu'à ce jour, le Mur de l'Atlantique s'étend sur plus de 4 000 kilomètres. Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, de La Tremblade à Semussac, près de 350 ouvrages étaient implantés sur une cinquantaine de sites distincts. Système extensif de fortifications côtières discontinues, le Mur de l'Atlantique (Atlantikwall en allemand) a été construit par le III^e Reich pendant la Seconde Guerre mondiale, le long de la côte occidentale de l'Europe. Il était destiné, dans un premier temps, à empêcher une invasion par les Alliés depuis la Grande-Bretagne. L'Atlantikwall, littéralement «le rempart de l'Atlantique» était également destiné à terroriser l'adversaire. Selon Jérôme Prieur¹, il s'agissait avant tout d'une arme de dissuasion car le Mur de l'Atlantique n'était en aucun cas un «mur». Pourquoi donc avoir bâti un tel ouvrage ?

Les directives d'Adolphe Hitler

L'Allemagne considère véritablement le littoral européen comme «les flancs d'un navire» et décide d'y installer ses défenses. Dès 1941, après l'ouverture du Front de l'Est et l'entrée en guerre des Etats-Unis, elle charge l'Organisation Todt (*lire encadré*) de réaliser le chantier le plus grand jamais construit : une ligne de défense devant s'étendre de la Norvège à l'Espagne, l'Atlantikwall. Ce dernier résulte d'un changement de stratégie de l'état-major allemand qui décide de passer de l'offensive à la défensive sur le front ouest. Adolphe Hitler définit les zones à fortifier : les bases sous-marines, les grands ports, les zones particulièrement appropriées à toutes opérations de débarquement (*estuaires, rades, îles, plages, etc.*).

L'Organisation Todt se voit confier la charge de fortifier les grands ports pour les transformer en forteresses et les protéger ainsi de toutes tentatives d'offensive. La construction débute par les trois grandes bases sous-marines de Lorient, Saint-Nazaire et Brest, puis celles de La Rochelle et de Bordeaux. Les ouvrages défensifs du Mur de l'Atlantique sont construits selon des règles standards. Ils sont

classés suivant leur destination, leur taille, leur résistance, les types d'armements prévus, etc. Ce classement permet à l'Organisation Todt de les pré-fabriquer et de les assembler librement en autant de combinaisons voulues, élément par élément. De même, les différents bunkers (*environ 800 modèles*) sont répertoriés dans le Catalogue de Plans (*Regelbauten*) et classifiés : une lettre précède le numéro de référence de chaque ouvrage et distingue les différentes forces armées allemandes. H pour la Heer (*armée de Terre*), L pour la Luftwaffe (*armée de l'Air*) et M pour la Kriegsmarine (*Marine*). C'est la directive n°40 du 23 mars 1942 qui marque le moment décisif dans la genèse du Mur de l'Atlantique.

Les défenses du littoral royannais

Le 24 juin 1940, Royan, comme toute la «Charente Inférieure», devient une zone occupée. C'est le début de l'Occupation qui va perdurer et se renforcer pendant cinq longues années. La position de Royan se révèle stratégique pour les allemands de part sa situation entre l'embouchure de la Gironde et la presqu'île d'Arvert. Un véritable dispositif de défense se crée. L'Organisation Todt fortifie la côte et entreprend de gros travaux. Elle étend le tramway forestier de Ronce-les-Bains à La Tremblade afin de couvrir la presqu'île de blockhaus en béton. Le 19 janvier 1944, Hitler crée les forteresses côtières sous le haut commandement du maréchal Rommel. La forteresse de Royan (*Festung Mündung Nord*) est protégée par plusieurs lignes de résistances composées de tranchées solides et de blockhaus tous les 100 mètres ainsi que d'une artillerie très puissante. L'implantation et l'organisation du réseau de bunkers sur chaque site répondent à une logique et une stratégie de défense précises. Les ouvrages sont regroupés par site. Chaque site possédant un numéro d'identification, précédé du numéro du bunker pour la position et de 2 lettres définissant le secteur. La date de construction est également inscrite. Cette codification répond à la nécessité d'une localisation précise des positions, notamment pour les émissions radios émanant de ces positions.

1/ PRIEUR Jérôme, Le Mur de l'Atlantique. Monument de la collaboration. Editions DENOËL 2010.

des Bunkers



Un travail de fourmi

Depuis le début de l'année, la Mission Patrimoine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a débuté un travail d'inventaire des différentes constructions allemandes ou des vestiges du passé jalonnant nos côtes. Objectif : répertorier la position de chaque ouvrage «pour ne pas oublier», indique Delphine Hugonnard-Bruyère, chargée de mission Patrimoine à la CARA. A terme, les curieux pourront découvrir ces traces du passé en empruntant les sentiers des bunkers qui seront mis en place à partir des pistes cyclables et des sentiers pédestres existants. Une carte interactive permettra également de découvrir les bunkers du territoire et leur histoire. Un travail, qui selon Delphine Hugonnard-Bruyère, correspond au sens premier du mot «patrimoine» : «monuments, sites bâtis anciens ou tout objet apportant un éclairage à notre société et dont la sauvegarde est nécessaire à la collectivité».

à savoir

Typologie et classification des Bunkers : l'exemple du Gi 11 H 14 1943



Le secteur de Royan a pour indicatif «Gi» correspondant à Forteresse Gironde Mündung Nord suivi d'une numérotation de 0 à 50, pour le secteur côtier. Gi 11 porte le nom de code «Gieiwitz», vient ensuite la lettre représentant le type d'armée auquel il appartient. En l'occurrence, le «H» correspond à Heer, armée de Terre. 14 correspond au numéro d'identification attribué au bunker. 1943 correspond à la date de construction de l'ouvrage.

* Bunkers, blockhaus, casemate ...

Quelle différence existe-t-il entre blockhaus, bunker et casemate ? Dans tous les cas, il s'agit de constructions souterraines protégées. Le mot bunker est emprunté à l'allemand, lui-même provenant de l'anglais, signifiant *entrepôt à charbon* puis ensuite *soute à charbon sur un navire*. Le terme blockhaus est un mot allemand emprunté du néerlandais du XVIII^e siècle signifiant *maison charpentée faite de poutres et de piquets en bois*. Le mot casemate est emprunté à l'italien *casamatta* dont une des significations serait *maison (casa)* et *folle (matta)*, c'est-à-dire une maison qui n'est pas une maison. Il peut également être relié au grec *kasma* (*gouffre*) ou au français *matte* (*touffe d'herbe*) signifiant maison couverte d'herbe. Dans tous les cas, la casemate devient synonyme de bunker, de blockhaus et de fortin : c'est un type spécifique d'ouvrage abritant une arme².

2/ MEYNEN Nicolas (Sous la direction de), Valoriser les patrimoines militaires - Théorie et actions, PUF de Rennes Art et Société, 2010 : Article de DEGEMONT Isabelle et TRAN Thao, Les blockhaus : lieux de conflits, patrimoines de l'oubli ? L'exemple du littoral aquitain, pages 72 à 90.

* L'Organisation Todt

C'est le Dr. Fritz Todt qui crée cette organisation et en fait un véritable Etat dans l'Etat. Ne constituant pas un ministère à part entière, l'Organisation Todt (OT) possède une autorité quasi suprême. Nommé, entre autres, Ministre du Reich pour l'armement et les munitions, le Dr. Fritz Todt ne rend de compte qu'à Hitler. Il dispose d'un pouvoir absolu de réquisitionnement dans le secteur des travaux publics. L'Organisation Todt joue, pour le III^e Reich, le rôle de maître d'œuvre en organisant, planifiant et contrôlant de grands travaux. Elle était présente sur tous les fronts et sur tous les chantiers de construction, du Mur de l'Atlantique, du front de l'Est, des camps de concentration, des chantiers relevant de la construction d'armes secrètes du Reich... Suite au décès du Dr. Fritz Todt dans le crash de son avion le 7 février 1942, Xavier Dorsh le remplace à l'OT et Albert Speer obtient ses postes ministériels laissés vacants à sa mort.

* Dans le cadre de la réalisation d'une prochaine exposition, la CARA collecte toutes informations, témoignages, photographies pouvant illustrer l'histoire de la construction du Mur de l'Atlantique sur le territoire de l'Agglomération. Merci de prendre contact avec Delphine Hugonnard-Bruyère, chargée de mission Patrimoine à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique :
d.hugonnard@agallo-royan.fr / 05 46 22 19 20



LES BONS GESTES DE l'été

L'eau c'est la vie, préservons-la !



La sécheresse, qui a frappé de nombreux départements français¹ dès le mois d'avril, a rappelé de manière brutale combien l'eau était rare. Pourtant, pour avoir de l'eau, il suffit souvent de tourner le robinet. Ce geste simple nous fait oublier combien cette ressource est essentielle à la vie. CARA'MAG' vous donne quelques bons conseils pour la préserver.

Au camping ou à la maison

- Evitez de laisser couler l'eau du robinet pour rien.
- Préférez la douche au bain car vous utiliserez moins d'eau.
1 douche = 40 à 50 litres d'eau – 1 bain = 200 litres.
- Arrosez votre jardin si cela est vraiment nécessaire, de préférence le matin tôt ou le soir tard².
- Lavez votre voiture lorsque cela est nécessaire et préférez la laverie automatique (les eaux sont récupérées et traitées).
- Faites attention aux petites fuites qui font les grandes rivières : un robinet qui goutte, c'est 3 500 litres d'eau par an !
- Rentabilisez les machines à laver le linge ou la vaisselle en les faisant tourner pleines.
- Ne jetez pas de solvants, d'huile alimentaire ou tout autre produit toxique dans l'évier, le lavabo, les toilettes ou même dans le jardin. Portez ces produits à la déchetterie.

A la plage

- Evitez de vous baigner après un orage, les eaux de ruissellement peuvent entraîner des pollutions ponctuelles.
- Ne jetez aucun déchet sur la plage (*papiers, bouteilles, canettes...*). De même, n'enterrez ni chewing-gum, ni cigarette...
- Des toilettes publiques sont installées près de la plage. Faites-en bon usage et apprenez aux enfants à en faire autant.
- Les chiens ne sont pas admis sur les plages pour des raisons d'hygiène publique.
- Signalez aux surveillants de la plage tous les déchets dangereux que vous voyez. Ramassez les autres et déposez-les dans une poubelle publique.



Les eaux de baignade surveillées !

Dès l'été 2009, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), en collaboration avec la Compagnie des Eaux de Royan, le cabinet d'études CREOCEAN, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Conseil Général, a réalisé pour le compte des sept communes littorales, les profils d'eaux de baignade, un outil fondamental pour prévenir les risques sanitaires et mieux gérer la qualité des eaux. Objectifs : se conformer aux nouvelles normes réglementaires introduites par la directive européenne sur les eaux de baignade mais surtout, rendre les eaux de baignade « toujours plus transparentes » en surveillant les sources de pollution.

Pour connaître les grandes étapes de cette démarche, procurez-vous notre plaquette à l'accueil de la CARA – 107 avenue de Rochefort 17201 Royan Cedex.



1/ Début juin, le Ministère de l'écologie annonçait des mesures de restriction d'eau dans 60 départements.
Fin juin, 58 départements sont concernés.

2/ Consultez l'arrêté préfectoral de limitation des usages de l'eau en vigueur.

VIE DES COMMUNES

Sommaire

Portrait



P.26

Charline Picon, «l'enfant du pays»

Retrospective



P.27

Un projet de barrage au Burkina Faso

Actualité des communes



P.28/29

L'actualité des communes : Arvert, Semussac, St-Georges-de-Didonne, St-Palais-sur-Mer

Association



P.30/31

Le paradis des chiens et des chats

Culture



P.32

Opération Containers à Saint-Augustin... retour en images



Charline PICON, «l'enfant du pays»

Leader de l'équipe de France, deux fois 3^e aux championnats du monde en 2009 et 2010, 2^e aux championnats d'Europe en 2008, suppléante lors des Jeux Olympiques (JO) d'été de 2008... A seulement 26 ans, Charline Picon affiche un palmarès digne des plus grands. Prochain défi : se sélectionner aux JO de Londres. Pour y arriver, cette véliplanhiste, originaire d'Arvert et licenciée au club de La Palmyre, parcourt le monde et s'arrête parfois sur notre territoire où elle peut compter sur le soutien de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA).

Charline Picon n'oublie pas d'où elle vient. Malgré de nombreuses sollicitations financières d'autres départements, cette championne de planche à voile¹ est attachée à son territoire d'origine. Pourtant, la tentation pourrait être grande de partir vers de nouveaux horizons car certaines aides financières accordées aux sportifs ont été supprimées. Consciente du dynamisme sportif de son territoire et de la nécessité de s'engager aux côtés des athlètes de haut niveau, la CARA a donc décidé d'apporter un soutien à la fois moral et financier à Charline.

Transmettre son savoir

En contrepartie, cette athlète intervient auprès des jeunes coureurs du club de Saint-Georges-de-Didonne. «L'objectif est de leur faire partager mon expérience en leur donnant des conseils, en les aidant à améliorer leurs points forts mais aussi leurs points faibles», précise Charline. «Je souhaite leur montrer qu'on peut arriver au plus haut niveau en pratiquant la planche à voile en club». Un partage qui pourrait bien susciter quelques vocations. «Grâce à son savoir-faire, ses titres, Charline est apte à donner des conseils et à former ces jeunes véliplanhistes», estime Jean-Pierre Tallieu, Président de la CARA. «Nous espérons que ce type d'interventions améliore le nombre de pratiquants et motive les enfants, non seulement à découvrir la discipline dans leur école, mais surtout à la poursuivre».



Se préparer aux JO

Charline a justement débuté par la voile scolaire. Puis, vers l'âge de 10 ans, elle a troqué le bateau pour la planche à voile et a vécu ses premiers championnats de France dès 1997. «La compétition me plaisait», avoue-t-elle. «J'ai rejoint la section sport études proposée par le lycée Dautet à La Rochelle puis la faculté de sport à Poitiers». Depuis, cette athlète a fait du chemin. Leader de l'équipe de France dans la discipline voile olympique RSX, Charline a multiplié les championnats de France, d'Europe, du Monde et a remporté de nombreuses médailles. Récemment, elle est arrivée 2^e sur une étape de la Coupe du Monde ainsi qu'à la World Cup de Palma. «Je suis sélectionnée au test event à Weymouth, une véritable répétition des Jeux Olympiques de 2012», sourit-elle. Prochaine étape : les championnats du monde au mois de décembre puis les sélections aux JO... On croise les doigts !

1/ Planche à voile olympique RSX

UN PROJET DE BARRAGE AU BURKINA FASO



LES ORIGINES DU PROJET

Depuis plus de 20 ans, l'association «Solidarité Koulpelogo», située à Saint-Georges-de-Didonne, mène de nombreuses actions pour venir en aide à la population du Burkina Faso. Initiatrice du projet de barrage à Yondé, elle a fédéré autour d'elle de nombreux partenaires dont la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Construire un barrage à Yondé, une commune du Burkina Faso. L'idée peut sembler incongrue. Pourtant, elle est essentielle dans une région d'Afrique où les ressources en eau se font rares et où la population, pour survivre, doit se doter d'une infrastructure permettant de maîtriser et contrôler cet «or bleu». Une délégation de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique s'est rendue sur place, du 4 au 11 avril 2011, pour s'assurer de la faisabilité d'un tel projet et décider ensuite de l'aide à accorder.

Pas moins de quatre élus¹ de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) ont fait le déplacement jusqu'à Yondé, une ville du Burkina Faso située dans la région du Koulpelogo. Objectifs de cette visite : se rendre compte sur place des besoins en eau et des attentes de la population concernant la construction d'un futur barrage.

Une forte attente de la population

La région du Koulpelogo est considérée comme le «grenier» du Burkina Faso. Pour autant, les faits prouvent le contraire. En effet, cette localité est marquée par une production végétale et animale insuffisante pour couvrir les besoins alimentaires de la population. La délégation de la CARA a pu se rendre compte, sur place, de l'exode des jeunes hommes dans cette province d'Afrique, le manque d'eau les obligeant à s'expatrier aux frontières du Togo ou dans les grandes villes² pour y chercher du travail. Autre problématique constatée par la délégation : la malnutrition des enfants vivant à Yondé. Une réunion entre les élus communautaires, la population locale, les cultivateurs et éleveurs a mis en évidence la forte attente de cette commune de 26 000 habitants et l'espoir que suscite le projet de construction d'un barrage.

Améliorer la qualité de vie de la population

Cette infrastructure offrirait à la commune de Yondé une retenue d'eau conséquente pour abreuver le bétail et arroser les cultures maraîchères et les rizières. Autant d'éléments faisant de la réalisation du barrage un enjeu prioritaire permettant de limiter l'exode de la population et d'assurer sa survie. Cependant, pour voir le jour, ce projet devra faire l'objet d'un avis favorable de l'Ambassade de France au Burkina Faso, du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Agence Française de Développement, et réunir autour de lui plusieurs financeurs. De son côté, pour contribuer au projet, la CARA devra se doter d'une nouvelle compétence. Mais, «*en aucun cas*», comme l'a rappelé le Président Jean-Pierre Tallieu, «*la CARA ne portera seule et sans limite le projet. Toutefois, la prise de compétence permettrait d'actionner différents financements et donc de déclencher la construction du barrage*».



Axe retenue d'eau - Yondé avril 2011



Ecole Song Taaba - Tenkodogo - avril 2011



Réunion - Mairie de Yondé - avril 2011

* LE BARRAGE EN CHIFFRES

Longueur : 944 m

Longueur déversoir : 80 m

Hauteur déversoir : 7,40 m

Capacité du barrage : 859 653 m³

Surface inondée : 52 hectares

1/ Vincent Barraud, maire d'Etaules et Vice-président de la CARA ; Didier Besson, adjoint au maire de Royan et délégué communautaire ; Roland Gilberto, adjoint au maire de Meschers-sur-Gironde et délégué communautaire ; Liliane Robert, conseillère municipale de Saint-Georges-de-Didonne et déléguée communautaire.

2/ Tenkodogo ou Ouagadougou, la capitale du pays.

L'actualité des communes

Arvert

La restructuration du centre bourg Achèvement de la première phase

Ouverture du marché le 11 mai 2011.

La première phase de cette opération a débuté par la restructuration de la place du marché. Celle-ci renforce l'attractivité du centre bourg en rendant plus visible l'animation commerciale. Elle valorise les commerces existants grâce à l'élargissement du trottoir permettant l'installation de terrasses et une circulation piétonnière sécurisée. La construction de la halle et la restructuration de ses abords améliorent très nettement la perception qualitative du centre bourg. Cette nouvelle structure permet d'accueillir dans de meilleures conditions les marchands forains et leurs clients. L'ouverture du marché a eu lieu le 11 mai à la grande satisfaction des clients et commerçants dont la qualité des services et marchandises a été soulignée.

Cette opération a bénéficié de financements de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, la Région Poitou Charentes, le Conseil Général et l'Etat.

Semussac



Petite Enfance Ouverture d'une crèche le 1^{er} août 2011

Le canton de Cozes se voit doter d'une crèche supplémentaire. En effet, sur la commune de

SEMUSSAC, une crèche d'une capacité d'accueil de 10 places maximum ouvrira ses portes au cours de l'été (ouverture prévue le 1^{er} août prochain). Elle assurera l'accueil des enfants de 0 à 3 ans. Pour connaître les places disponibles en crèche, être informé des différents modes d'accueil existants ou obtenir des réponses à toutes vos questions concernant la prise en charge de vos enfants :

Relais d'Accueil Petite Enfance – secteur Sud / Epargnes

Responsable : Laure VINCENT / Tél. 05 46 97 74 56

St-Georges-de-Didonne

Aménagement des ronds-points avenue du Colonel Tourtet

Trois ronds-points seront aménagés d'ici le mois de juillet avenue du Colonel Tourtet. Le premier, au carrefour rue du Général de Gaulle / avenue Jean Jaurès / avenue du Colonel Tourtet sera agrémenté de nœuds marins et éclairé par des plots solaires.

Le second, au carrefour avenue des Tilleuls / avenue Maréchal Juin / avenue du Colonel Tourtet sera aménagé sur le thème «Nuit des étoiles». 70 plots solaires clignotants y seront implantés. Enfin un char à voile sera installé sur le rond-point du carrefour rue du Commandant Lavigne / avenue du Colonel Tourtet.

Création d'un observatoire au sujet de l'implantation d'éoliennes off-shore face à nos côtes

La Communauté de Communes de la Pointe du Médoc fait actuellement étudier la création d'une zone de développement de l'éolien sur son territoire. Son Président, Monsieur Pintat, ayant sollicité les remarques et contributions de la municipalité sur ce projet, celle-ci a provoqué la création d'une Commission Municipale Temporaire qui aura pour mission de suivre attentivement ce projet éolien au Verdon sur Mer.

St-Palais-sur-Mer

Le samedi 21 mai 2011, Claude BAUDIN, Maire de Saint-Palais-sur-Mer, et les membres du Conseil municipal ont inauguré plusieurs réalisations effectuées par la municipalité, en présence de Messieurs Henri DUHALDEBORDE, Sous-Préfet, Didier QUENTIN, Député-maire et Michel SERVIT, Conseiller Général. Les saint-palaisiens étaient également conviés à assister à cette manifestation.

Arvert, Semussac, St-Georges-de-Didonne & St-Palais-sur-Mer

Inauguration du Cimetière de Châtenet

Après une présentation du site par le Maire et le traditionnel coupage du ruban tricolore, chacun fut invité à pénétrer dans l'enceinte de ce cimetière paysager et ses 3000 plantations. Les travaux ont débuté en janvier 2008 et se sont achevés en juillet 2010. Réalisé par le cabinet BARBIER (Tours) pour l'infrastructure et par le cabinet POPEA (Royan) pour le bâtiment d'accueil et la clôture côté rue, pour un coût de 747 358 €, il comprend 1000 emplacements environ : 200 places en concession paysagère (inhumation en pleine terre et sans monument), le reste en sépultures traditionnelles. Un jardin du souvenir permet de répandre les cendres des défunts. Pour l'instant, 36 columbariums verticaux et un espace réservé pour les cavurnes (columbariums enterrés – minis caveaux destinés à recevoir 3 ou 4 urnes) sont en place.

Découverte de la plaque Boris Vian au Centre Culturel

Le Maire a inauguré la plaque Boris Vian au Centre Culturel situé quartier de Courlay. Celui-ci abrite la superbe médiathèque (ouverte à tout public, saint-palaisiens et hors-commune) et le Conservatoire de Musique et de Danse. Le bâtiment commencé en 2003 et achevé en 2004 est le fruit de l'architecte Bertrand PENNERON (Tours).



La nouvelle passerelle Gaboriau

Elle a coûté 14 444 € et remplacé un ouvrage vétuste. Son nom a été donné en hommage à Emile Gaboriau, écrivain saintongeais, né à Saujon en 1832 et inhumé à Jonzac en 1873. Il fut l'un des pionniers de la future station balnéaire. Sa famille y construisit la villa «Les Sapsins».

Portes ouvertes à la Station d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer

Dans le cadre des travaux de désodorisation qui ont débuté fin 2010 à la station d'épuration (STEP) de Saint-Palais-sur-Mer, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) organisait des portes ouvertes vendredi 24 juin de 14h à 18h. Au programme : présentation de la station, des équipements et des travaux de désodorisation.

Sous un soleil encore un peu printanier, c'est plus d'une cinquantaine de personnes qui ont pu écouter les explications, visiter les lieux, et prendre toute la mesure des équipements en place sur cette station d'une capacité de 175 000 équivalents habitants, guidés par la Compagnie des Eaux de Royan ainsi que des représentants du bureau d'études Hydraulique Environnement et de la CARA.

Bien que les dernières finitions ne soient pas encore achevées (le dernier coup de pinceau attendra un peu...), il était important, à la veille du démarrage de la saison estivale, de faire un point d'étape sur l'avancement des travaux de désodorisation et de centrifugation des boues décrits dans le précédent numéro de CARA'MAG' (n° 4 - cf. article pages 28 et 29).

Les deux Associations de défense de l'environnement saint palaisiennes¹, des élus, des habitants de la commune ou de simples curieux étaient présents pour cette visite pédagogique.

Compte rendu en images :



^{1/} Les Amis de Saint Palais » et « Saint Palais Environnement »



Le paradis des chiens et des chats

Depuis plus de 20 ans, Micheline Dupré consacre toutes ses journées aux chiens et chats du refuge «Les amis des bêtes». Une vie pour les animaux et pour le refuge qui, grâce à sa vigueur et sa ténacité, est devenu en quelques années le plus beau du département !



Cette année, Micheline va fêter ses 82 ans dont 23 années passées au refuge «Les amis des bêtes». «C'est Madame Martin, propriétaire du magasin «les doigts de fée» à Royan, qui l'a créé après la Seconde Guerre mondiale», raconte

Micheline. A cette époque, le refuge n'était pas encore installé à la Puisade à la frontière de Royan et de Médis. «Il est ici depuis les années 60», poursuit-elle. Micheline, elle, est arrivée en 1988. «A ce moment-là, j'étais encore en activité». Propriétaire d'un bar de nuit, rue des bains à Royan, dans lequel elle travaillait de 19h à «X» heure du matin, selon son expression, Micheline prenait le temps de venir au refuge régulièrement, le matin ou l'après-midi. Puis, la passion des animaux l'a très vite poussée à aller encore plus loin. En 2004, au départ en retraite du gardien, elle devient présidente, directrice et gardienne de ce lieu dédié aux chiens et chats.



nous en accueillons respectivement 130 et 80». Pour s'occuper de tout ce "petit monde", Micheline est aidée de 6 salariés et de bénévoles fidèles au refuge, pour certains, depuis près de 15 ans. «Toutefois, nous manquons de personnes pour promener les chiens», indique-t-elle.

Tout pour le confort des animaux

«**A** mon arrivée, le refuge était en très mauvais état», se souvient-elle. Plus de 20 ans ont été nécessaires pour faire en sorte qu'il respecte les normes européennes. Depuis toutes ses années, Micheline a investi près de 430 000 euros dans les travaux grâce aux dons de bienfaiteurs et aux subventions, dont celles versées par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). «Tout a été refait», précise Micheline. Sur un hectare de verdure, de nombreux espaces ont été construits. Une «très belle» chatterie vient d'être achevée. Des parcs de transit, des garderies et des chenils ombragés permettent d'héberger les animaux dans des conditions optimales, sans compter de nombreux espaces dédiés à la préparation des repas, au nettoyage et aux soins des chiens et des chats. «Actuellement,



Le refuge a besoin de votre aide et de vos dons pour s'occuper de nos amis les bêtes en attendant qu'ils retrouvent un nouveau foyer.

Contact :
LE REFUGE DES AMIS DES BETES
13, rue du Chenil – 17600 MEDIS
Courrier : BP 800057 – 17200 ROYAN
Tél. 05 46 05 47 45
Affilié SPA de France

Courriel : lesamisdesbetesroyan@wanadoo.fr
Site Internet : www.lesamisdesbetes.com

Adoptez-les !



Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge. Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public :

Tous les jours
(sauf dimanche et jours fériés)
de 14h30 à 18h30 (horaires d'été)
de 14h30 à 18h (horaires d'hiver)
Tél. 05 46 05 47 45

à savoir

En 1990, l'association 30 millions d'amis a récompensé le refuge «Les amis des bêtes» pour avoir créé une «maison de retraite» pour les chiens âgés. Une première dans le département !



Le Président de la CARA, Jean-Pierre TALLIEU, a visité le refuge «Les amis des bêtes» aux côtés de Micheline DUPRE. Il a pu constater les nombreux travaux engagés.

Un combat pour la cause animale



C'est qu'ils sont nombreux à attendre leur balade ! «Pour les chiens, hélas, les adoptions sont rares», constate un peu tristement Micheline. «Les chats sont plus faciles à placer même s'il y a un véritable fléau de reproduction à Royan. Or, il est très difficile de les récupérer car ce sont des animaux sauvages». Toutefois, comme le constate Micheline, la médiatisation, les nombreux reportages sur la cause animale, l'obligation de tatouer les chiens et les chats depuis 1990 ont fait évoluer les mœurs. «Les propriétaires sont davantage conscients de la réglementation. Il y a de plus en plus de chiens mais ils sont moins malheureux». Chaque année, le refuge doit cependant déplorer entre 80 et 100 abandons volontaires. Heureusement, les chiens et

chats du refuge peuvent compter sur le soutien des adhérents, des salariés et bien sûr de Micheline qui, pour ses 80 ans, a sauté en parachute au profit des animaux. «J'ai eu le bonheur de trouver dans ma tirelire plus de 3 000 euros que j'ai entièrement reversé au refuge. Si je suis encore de ce monde, je recommencerais pour mes 85 ans. J'espère tenir encore un peu...»





Opération Containers à Saint-Augustin...

retour en images

Tisser des liens particuliers entre les artistes et les habitants du territoire... Créer l'évènement en guidant la population vers de nouveaux lieux de présentation artistique, vers l'art contemporain... Tel est, depuis quelques années, l'un des fils conducteurs de l'action culturelle de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Ainsi, depuis mai 2010, cette dernière a démarré un projet insolite : durant deux ans, des artistes d'univers différents investissent des containers de transport maritime implantés dans plusieurs communes du territoire de l'Agglomération. Après Arvert, Talmont-sur-Gironde, les containers ont fait escale à Saint-Augustin du 23 mai au 19 juin derniers. Retour en images sur cette 3^e Opération Containers avec pour invité d'honneur, Stéphane Rozand, sculpteur et créateur sur métal.

Cette 3^e Opération Containers a suscité un fort engouement. La population est venue en nombre rencontrer l'artiste Stéphane Rozand tout au long de sa résidence. Celui-ci a été particulièrement heureux de la curiosité des visiteurs et des relations tissées durant ces 4 semaines. Tous les enfants de l'école de Saint-Augustin ont pu participer aux ateliers animés par deux artistes locaux.

Le 5 juin, la commune, ravie de cette manifestation, avait organisé de nombreuses animations (randonnée, démonstration de danse country, défilé de voitures anciennes et pique-nique).

Les 11 et 12 juin, les journées des soudeurs amateurs ont attiré plus de 600 visiteurs. 40 stagiaires (dont 80 % de femmes) ont participé à l'initiation soudure proposée par Stéphane Rozand et 8 bricoleurs au concours organisé pour l'occasion.

Les 17 et 18 juin, le spectacle «La Créature», écrit et mis en scène par Laurence Martineau et proposé par l'option Théâtre du collège de La Tremblade, a remporté un franc succès. Plus de 450 élèves sont venus voir leurs camarades et près de 400 spectateurs étaient présents sur les 2 représentations en soirée. Une belle aventure pour ces collégiens et aussi beaucoup d'émotion.

Concours d'écriture

«En chacun de nous sommeille un auteur, il suffit de l'éveiller»...

Dans le cadre de la dernière résidence d'artiste de l'Opération Containers, qui se déroulera sur la commune de Médis du 19 septembre au 16 octobre 2011, un concours d'écriture est mis en place durant l'été 2011.

Ce concours est ouvert à toute personne qui réside sur le territoire de la CARA. Il récompensera le meilleur texte rédigé sous forme d'une nouvelle avec pour thème :

Containers : Voyages insolites, voyages imaginaires

Selon son âge, le candidat devra concourir dans l'une des catégories suivantes : enfant, adolescent, adulte.

Les nouvelles devront être rédigées en français, dactylographiées sur du papier format A4 et devront comporter maximum 4 pages. Les textes devront parvenir au plus tard le 12 septembre 2011 à la mairie de Médis.

Les prix seront remis aux lauréats du concours, lors d'une cérémonie qui se déroulera à Médis, le dimanche 16 octobre 2011 après-midi.

Pour vous inscrire au concours, merci de contacter :

Le Moulin Théâtre - Relais de la Côte de Beauté

136 boulevard Côte de Beauté - 17110 St-Georges-de-Didonne

Tél. / Fax : 05 46 22 53 16 - contact@lemoulentheatre.com

ÉCONOMIE & TERRITOIRE

Sommaire

Politique de la Ville



P.34/35

Assistants maternels : pourquoi les hommes s'y mettent ?



P.36/37

La sécurité routière vue par les collégiens

Écologie urbaine & Développement durable



P.38

Déchetteries : les premières réhabilitations



P.39

Rénovation de l'habitat : un nouveau dispositif d'aide

Assainissement



P.40

Des fumées pour y voir plus clair

Écologie



P.41/43

Vers un Parc Naturel Marin sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis Charentais...



P.44

Visite à la station IFREMER de La Tremblade

Assistants maternels : pourquoi les hommes s'y mettent ?

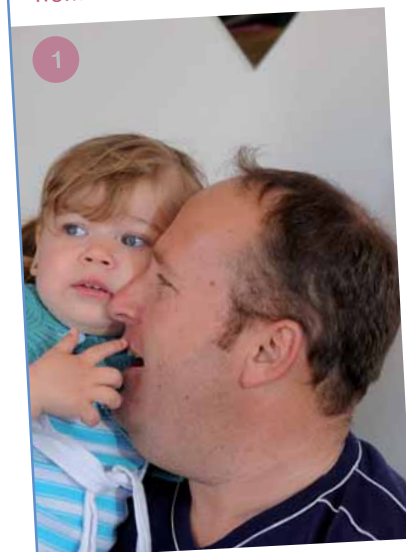
Plus de 360 assistantes maternelles exercent sur les communes de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Un métier réservé jusqu'à présent aux femmes mais qui attire de plus en plus les hommes. Rencontres avec Christophe Defay, Olivier Turotte et Sébastien Hugonnard, trois «nounous» du territoire.

Christophe DEFAY,
assistant maternel à Saint-Palais-sur-Mer

1

«**J**e suis devenu assistant maternel en 2006 après avoir suivi une formation et obtenu l'agrément pour quatre enfants. Auparavant, j'étais responsable d'un atelier de finition ; un métier contraignant qui laissait peu de place à la vie de famille. Je voyais peu mes enfants car j'étais trop souvent absent. J'ai tout arrêté pour me reconvertir et exercer la même profession que mon épouse, Daphnée, assistante maternelle. Etre en couple, c'est un vrai plus parce que les parents ont encore du mal à laisser leur enfant à un homme seul. Ce n'est pas rentré dans les mœurs. Il a fallu un peu de temps avant qu'ils me fassent confiance. De plus, cela nous apporte plus de tranquillité. Lorsque ma femme est occupée avec un ou plusieurs enfants, je me libère pour être avec les autres. Actuellement, nous recevons à notre domicile 7 petits qui ont entre 6 mois et 3 ans. Nous les accueillons du lundi au vendredi (de 8h à 19h30 environ) afin de consacrer nos week-ends à notre vie de famille. Ma femme a décidé de s'engager plus fortement en devenant assistante familiale, c'est-à-dire en accueillant des enfants de manière permanente. Son but : donner du bonheur et aider ceux qui n'ont pas la même chance que nos propres enfants».

«Etre en couple, c'est un vrai plus parce que les parents ont encore du mal à laisser leur enfant à un homme seul.»



Olivier TUROTTE,
assistant maternel à Breuillet

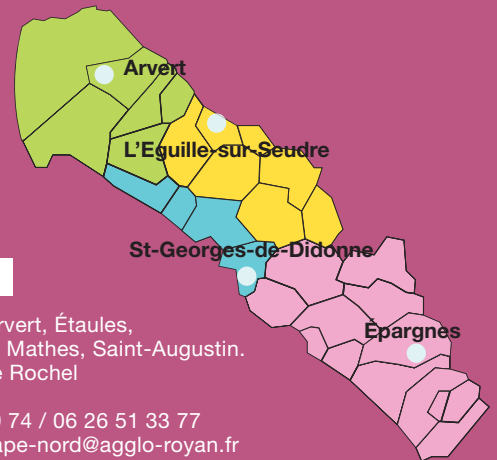
2

«**J**'exerce le métier d'assistant maternel avec ma femme, Sylvie, depuis un an maintenant. Notre maison s'y prête bien car elle est composée de deux ailes : une dédiée à l'accueil des enfants et l'autre à notre vie de famille ; une séparation importante entre le professionnel et le privé même si nous souhaitons travailler en couple et à domicile. En travaillant à deux, nous pouvons nous adapter plus facilement au rythme de l'enfant. Pourquoi assistant maternel ? C'est l'amour des enfants qui m'a poussé à faire ce métier après 20 années passées dans une grande entreprise d'édition publicitaire sur Paris. Aujourd'hui, je suis très heureux d'avoir franchi le pas. Comment faire pour y arriver ? Tout d'abord, il faut un agrément qui est octroyé par le Président du Conseil Général, après une évaluation à domicile par des puéricultrices de la Protection Maternelle Infantile (PMI). Elles vérifient, entre autres, si le logement est adapté en matière d'équipement et de sécurité. Puis, il faut suivre une formation de 120 heures réparties en deux fois. Cette dernière nous permet d'acquérir des connaissances sur l'alimentation, le sommeil, l'éveil de l'enfant, etc. C'est également une aide à la préparation du CAP Petite Enfance, un diplôme qualifiant qui permet de se professionnaliser !»



à savoir

Les quatre Relais Accueil Petite Enfance (APE) de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique assurent un rôle majeur auprès des familles, des enfants et des assistant(e)s maternel(le)s. Ils centralisent les demandes des parents, les orientent dans leurs recherches du mode d'accueil le plus adapté, les guident dans leurs démarches administratives. Interlocuteurs privilégiés des assistant(e)s maternel(le)s, les Relais APE facilitent l'organisation de formations et de réunions à thèmes afin de contribuer à leur professionnalisation. Ce sont enfin des lieux de partage et d'échanges où les enfants, les assistant(e)s maternel(le)s viennent participer aux nombreuses animations ludiques mises en place tout au long de l'année.



SECTEUR NORD

La Tremblade, Arvert, Étaules, Chaillevette, Les Mathes, Saint-Augustin.
Contact : Sophie Rochel

Tél : 05 46 36 69 74 / 06 26 51 33 77
Courriel : relais.ape-nord@agglo-royan.fr

SECTEUR EST

Breuillet, Saint-Sulpice-de-Royan, Mornac-sur-Seudre, L'Eguille-sur-Seudre, Saujon, Le Chay, Médis.
Contact : Emmanuelle Memain.

Tél : 05 46 23 90 07 / 06 27 18 41 94
Courriel : relais.ape-est@agglo-royan.fr

SECTEUR OUEST

Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer, Royan, Saint-Georges-de-Didonne.
Contact : Laura Ciglar

Tél : 05 46 38 33 26
Courriel : relais.ape@agglo-royan.fr

SECTEUR SUD

Meschers-sur-Gironde, Semussac, Grézac, Cozes, Arces-sur-Gironde, Talmont-sur-Gironde, Barzan, Épargnes, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Mortagne-sur-Gironde, Boutenac-Touvent, Brie-sous-Mortagne, Floirac, Saint-Romain-sur-Gironde.
Contact : Laure Vincent

Tél : 05 46 97 74 56 / 06 27 18 41 42
Courriel : relais.ape-sud@agglo-royan.fr

«En travaillant à deux, nous pouvons nous adapter plus facilement au rythme de l'enfant..»



Sébastien HUGONNARD,
assistant maternel à Saint-Palais-sur-Mer

«L'idée d'être assistant maternel m'a toujours trotté dans la tête. Je crois que j'ai toujours eu la fibre même si je n'en ai pas fait tout de suite mon métier..»



«L'idée d'être assistant maternel m'a toujours trotté dans la tête. Je crois que j'ai toujours eu la fibre même si je n'en ai pas fait tout de suite mon métier. Alexandra, ma femme, a eu la primeur. Elle est devenue assistante maternelle et a exercé durant un an avant que je fasse de même. Nous voulions savoir si ce métier allait nous plaire. Des parents m'ont poussé à le faire. J'ai donc décidé de lancer ma formation. Être parent ? Oui, c'est un plus. Mais, assistant maternel, c'est un vrai métier. Ce n'est ni le même rapport, ni la même approche avec l'enfant. La formation nous aide beaucoup. C'est une grosse responsabilité de s'occuper d'enfants qui ne sont pas les nôtres. Nous essayons de les préparer à l'école, tout du moins, de les sociabiliser. Nous nous rendons plusieurs fois par mois aux ateliers proposés par le Relais Accueil Petite Enfance de notre secteur (bricolage, éveil musical, bébé gym...). Avec les enfants, pas un jour ne se ressemble même lorsqu'on travaille comme nous à domicile. Au contraire c'est un confort supplémentaire ! Les parents apprécient le fait que nous soyons en couple. Nous avons du temps à consacrer à chaque enfant».

La sécurité routière vue par les collégiens



Comment faire prendre conscience aux jeunes des dangers de la route et des conduites addictives ? Les enseignants du collège F. Garandeau de La Tremblade et les élèves de 4^{ème} 3 répondraient très certainement «en réalisant des clips vidéo» sur ces thématiques souvent sensibles. Grâce à un travail de collaboration entre les équipes pédagogiques, les collégiens, 2 réalisateurs professionnels, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et bien d'autres partenaires, le souhait est devenu réalité. Retour sur un projet ambitieux aux résultats prometteurs.

«L'inattendue émotion», «L'éclate», «Abus», «A prendre ou à laisser». Derrière ces titres se cachent les 4 films réalisés par des élèves du collège de La Tremblade sur le thème de la sécurité routière. Initié par la documentaliste de cet établissement et porté, entre autres, par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique¹, ce projet a permis aux collégiens d'être à la fois les auteurs et les acteurs des films réalisés par 2 professionnels, Archibald Dekiss et Allan Abadie. Objectif : les responsabiliser et leur faire prendre conscience des dangers de la route. Pari réussi comme l'expliquent Florence Perron, documentaliste au collège de La Tremblade, Claire Pommier, collégienne et actrice, Archibald Dekiss et Allan Abadie.



Florence Perron, documentaliste au collège de La Tremblade

«Tous les ans, nous abordons le thème de la sécurité routière avec les élèves. Mais cette année, nous avons voulu le traiter différemment en permettant aux collégiens de mener de A à Z un projet de film sur cette thématique. Madame Hervet, professeur de français au collège, a travaillé avec eux l'écriture de scénarii par groupes de 4 à 5 élèves. Ensuite, l'objectif était de les mettre en images. Les collégiens ont été à la fois auteurs et acteurs. Nous leur avons également demandé de démarcher des associations, des partenaires pour trouver des subventions. Ce projet les a énormément rapprochés. Ils ont pris conscience également que la route tue... même à 14 ans, on peut mourir».



Claire Pommier, élève en 4^{ème} 3 au collège de La Tremblade

«J'ai un petit rôle dans un des 4 films réalisés sur le thème de la sécurité routière. C'est une expérience très enrichissante d'être derrière la caméra. Je n'ai pas participé à l'écriture mais j'ai aidé mes camarades à trouver des subventions pour financer ce projet. Le tournage ? Il s'est déroulé dans les mêmes conditions qu'un vrai film. Une maquilleuse était présente sur le tournage. Les réalisateurs nous ont pris en charge. Ce projet nous a unis d'autant qu'un élève du collège a eu récemment un accident de scooter. Cette nouvelle nous a tous beaucoup touchés. On pense toujours que cela ne nous arrivera pas. En participant à ce projet, notre vision des dangers de la route, notamment en deux roues, a changé».

1/ La CARA a financé le projet à hauteur de 3 000 €.



Archibald Dekiss, producteur et réalisateur. Il a tourné les films «L'inattendue émotion» et «A prendre ou à laisser»

«**A**vant le début du tournage, j'ai découvert les projets des élèves. De véritables petits scénarii, très visuels ! Nous avons discuté ensemble de la manière dont j'imaginai les clips. L'idée consistait aussi à leur faire comprendre ce qu'est un film (les plans, le découpage...) avant même le début du tournage. Ensuite, les élèves ont fait quelques essais afin de choisir, pour les 2 films, les comédiens. Ce n'est pas la première fois que je travaille avec des jeunes car je suis intervenant auprès des options cinéma du lycée Merleau-Ponty de Rochefort. Auparavant, j'étais assistant réalisateur à Paris notamment dans la publicité. J'ai également réalisé de nombreux films pour les entreprises, fait de la captation de spectacles, etc. Mais, ce projet n'est pas comparable à ce que j'ai pu faire auparavant. C'est très intéressant de voir la qualité du résultat et le travail fourni par les collégiens de La Tremblade dont ce n'est pas le métier. Pour les 2 clips, 2 jours de tournage ont été nécessaires et une semaine de post-production».



Allan Abadie, réalisateur. Il a tourné les clips «L'éclate» et «Abus»

«**J**e me passionne pour le cinéma depuis l'enfance. Je suis un réalisateur autodidacte. J'ai notamment travaillé pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Chaque année, je fais de la captation d'images, aux côtés de France 3, pour les «Violons sur le Sable». Par contre, c'est la première fois que je travaille avec des élèves. Le contact a été plus difficile pour moi car je suis à peine plus âgé qu'eux. Dans ces conditions, pas évident d'établir une relation professeur / élèves. Je n'avais jamais encadré des comédiens mais au final, c'est une expérience professionnelle très enrichissante grâce aux contacts humains, à la bonne ambiance qui régnait sur les tournages et à l'envergure des projets».



à savoir

Les 4 clips réalisés par les élèves du collège de La Tremblade vont faire l'objet d'un prix des services de la sécurité routière de la Préfecture² (label «Vie»). Ces documents pédagogiques pourraient bien ensuite être diffusés dans quelques salles de cinéma du territoire et servir d'outil de sensibilisation dans d'autres établissements de la région.



Le 14 juin dernier, les élèves du collège de La Tremblade ont présenté les 4 clips vidéo au cinéma Le Cristal à Ronce-les-Bains devant un public conquis.



Pour toutes informations complémentaires, contactez le service Jeunesse-Prévention et Médiation de la CARA :

**Frédéric KHADAOUÏ, chef de service
f.khadaoui@agglo-royan.fr
ou 05 46 22 19 20**

2/ <http://www2.securiteroutiere.gouv.fr/data/revue/revue155/dossier/dossier2-tout-savoir-sur-label-vie.html>

La déchetterie de Royan est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au samedi.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres sites ou pour toutes informations, merci de prendre contact avec le service déchetteries de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique au 05 46 39 64 63.

Déchetteries

Les premières réhabilitations



Le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique compte 7 déchetteries, 6 pour les particuliers et une destinée aux professionnels. Depuis le début de l'année, nombre d'entre elles ont été réhabilitées afin d'offrir à la population le meilleur service possible. Présentation en images des travaux réalisés à Royan.

La déchetterie de Royan reçoit environ 250 à 350 personnes par jour. Afin d'assurer la sécurité du site et éviter tous risques de chute, la CARA a installé des garde-corps aux abords des accès et des bennes. La signalisation a été optimisée afin de fluidifier les allées et venues des usagers. Les travaux ont également permis d'améliorer les conditions de travail des gardiens de déchetterie et des prestataires de la CARA en charge de l'enlèvement des bennes. Des bavettes en caoutchouc, plus légères, ont remplacé les anciennes bavettes en métal. Les angles de quais ont, quant à eux, été consolidés et de nouveaux lampadaires équipés de projecteurs routiers à LED (Source lumineuse à LED de 60 W), éclairent désormais la déchetterie.

Coût des travaux de réfection : 109 000 € TTC.



Gilles PARISOT,
coordonnateur des
déchetteries à la CARA

Arrivé le 4 janvier 2011, Gilles PARISOT est le

coordonnateur des 7 déchetteries du territoire. Son métier : encadrer et manager l'équipe des gardiens de déchetterie. Un travail qui demande une certaine rigueur, rigueur que Gilles PARISOT a acquise lors de son expérience professionnelle passée. Ce dernier était auparavant chef d'équipe dans l'aviation militaire. Parallèlement, Gilles PARISOT apporte son soutien moral aux gardiens qui doivent parfois faire face aux verbes hauts de certains usagers pas toujours conscients des difficultés de ce métier. Un soutien qui implique aussi une bonne formation des gardiens. Ceux-ci, sur les propositions du coordonnateur, suivent ainsi des programmes de formations individuelles ou collectives. Enfin, son rôle consiste à accompagner les nouveaux arrivants, à transmettre les consignes, les règles de sécurité et d'hygiène et à s'assurer de leur respect.



**Grézac, un nouveau
local respectueux de
l'environnement**

Construite en 2004, la déchetterie de Grézac était la seule à ne pas disposer d'un local pour les gardiens. Ces derniers étaient provisoirement abrités dans un bungalow loué par la CARA (pour

la somme de 335,84 € TTC/mois). Afin d'améliorer leurs conditions de travail et de réduire les coûts de fonctionnement, un bâtiment respectueux de l'environnement a été construit sur le site : isolation extérieure limitant les déperditions d'énergie et cuve de récupération des eaux de pluie (capacité de 1 000 litres) permettant d'alimenter les toilettes.

Coût de construction du local gardien de Grézac : 55 000 € TTC.

à savoir

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a lancé un programme pluriannuel de réhabilitation de l'ensemble des déchetteries du territoire. A Chaillevette, de nouveaux grillages ont été posés par les équipes internes de la CARA afin de mieux clôturer le site. A La Tremblade, la rampe de l'escalier a fait l'objet de travaux. D'autres réfections débiteront bientôt à Saujon et Arces-sur-Gironde.

Rénovation de l'habitat : un nouveau dispositif d'aide



Depuis 2009, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) propose des aides aux particuliers souhaitant s'équiper en matériel solaire et bois respectueux de l'environnement. Afin d'élargir ce service, la CARA a mis en place dès le mois d'avril 2011 un nouveau dispositif d'aide aux particuliers permettant à tout un chacun d'améliorer l'isolation de son habitat. Explications.

Les maisons construites entre 1945 et 1974 ont souvent été conçues rapidement avec une faible prise en compte de l'isolation du logement. Votre maison consomme beaucoup d'énergie. Il est urgent d'améliorer ses performances ! Vous ferez de sérieuses économies.

Pour ce faire, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique peut vous apporter des aides sous certaines conditions :

- Tout d'abord, vous devez faire un **audit thermique** de votre logement afin d'évaluer les sources de pertes de chaleur ou de froid ; Cet audit devra préconiser un ou plusieurs types de travaux : isolation de votre toiture, de vos murs ou remplacement de vos fenêtres ;
- Vous devez **être propriétaire occupant** de votre logement ;
- Le **gain d'énergie** prévu par l'audit doit être **d'au moins 30 %** ;
- Les isolants utilisés doivent être des **éco-matériaux**.

Attention : l'aide dépend de vos revenus fiscaux.

Ainsi, les ressources d'un couple ne devront pas dépasser 25 394 € par an.

Pour plus d'informations sur le dispositif, contactez l'Espace Info Energie de la CARA :

Patrick BONNEAU - Service Ecologie Urbaine et Développement Durable

Téléphone : 05 46 22 19 36 / E-Mail : p.bonneau@agglo-royan.fr

A : Laine de bois

B : Laine de mouton

C : Liège

D : Métisse

E : Ouate de cellulose

F : Plumes de canard



Accompagnement des communes concernant l'éclairage public

L'Espace Info Energie suit et accompagne les communes qui souhaitent réduire leur consommation électrique au niveau de l'éclairage public. En amont du travail des bureaux d'étude, il aide à la rédaction du cahier des charges, à la consultation des bureaux d'études, à la réflexion sur les nouvelles technologies (LEDs, régulateurs de tensions, ...) et peut proposer des réunions d'informations.

à savoir

L'isolation, la solution pour moins consommer !

Prenons l'exemple d'une maison de 123 m², située en Poitou-Charentes, avec 20 centimètres de murs en brique sans isolation rapportée, 17 centimètres de laine de verre dans les combles à changer, 5 centimètres de laine de verre sur plancher et des fenêtres en simple-vitrage.

Consommation actuelle (chauffage et eau chaude sanitaire) : 292 kWh Ep¹ /m²/an

Consommation estimée avec isolation performante (40 centimètres de ouate de cellulose en toiture, 20 centimètres de ouate de cellulose dans les murs et 20 centimètres de laine de bois au niveau du sous-sol et double-vitrage) : 167 kWh Ep/m²/an
Le gain obtenu est de 43 %, correspondant à près de 650 € d'économies/an.

Il est à noter que l'on peut réaliser des économies d'énergie encore plus grandes en améliorant ses systèmes de chauffage, de ventilation et d'eau chaude sanitaire...

1/ Ep : Energie brute disponible avant transformation, stockage et pertes.

L'Espace Info Energie de la CARA

L'Espace Info Energie de la CARA peut vous renseigner sur le crédit d'impôt «développement durable», qui vous permet d'acheter des isolants ou des équipements d'énergies renouvelables à un prix plus intéressant.

Depuis mai 2009, la CARA accorde des aides complémentaires aux particuliers qui désirent acquérir des équipements à énergies renouvelables : solaire thermique pour l'eau chaude ou/et le chauffage de la maison, chauffage au bois.

+ d'infos :

<http://www.agglo-royan.fr/vie-pratique/energie,2,1,892.php>

Il existe aussi un éco-prêt à taux zéro qui peut vous aider à financer vos travaux.

Des fumées pour y voir plus clair

Où vont les eaux usées produites par votre maison ? Comment bien se raccorder au réseau existant ? Pas toujours évident de s'y retrouver en matière d'assainissement. Pourtant, il est essentiel de bien respecter les règles afin de ne pas nuire à l'environnement. Heureusement, les services de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) veillent !

La CARA vous accompagne

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique gère la collecte, le transport et le traitement des eaux usées. A ce titre, elle a établi un **règlement du service d'assainissement** qui s'impose aux usagers. Tout nouveau raccordement au réseau public d'assainissement doit ainsi faire l'objet d'une demande de déversement auprès de la Compagnie des Eaux de Royan (CER). «Lorsque les travaux de raccordement seront effectués, cette dernière interviendra à la demande de l'abonné pour vérifier la conformité du nouveau branchement», précise Arnaud Bruimaud, technicien au service assainissement de la CARA. De son côté, la collectivité réalise régulièrement des contrôles visant à vérifier la séparation des eaux usées et des eaux pluviales en partie privative du raccordement au réseau d'assainissement. «Il s'agit de détecter les éventuelles anomalies chez les particuliers puis leur proposer des solutions pour qu'ils modifient leur installation», complète-t-il. Mais, dès à présent, comment s'assurer d'être bien branché au réseau public d'assainissement des eaux usées ?

«Soyez bien branchés !»

Les **eaux usées** produites par la maison (eaux issues des WC, cuisine, salle de bain, machines à laver, etc.) doivent être rejetées dans le réseau collectif d'assainissement lorsqu'il existe. Elles sont ensuite transférées par ce même réseau vers la station d'épuration où elles sont traitées et dépolluées.

Les **eaux pluviales** (eaux de toiture et eaux de ruissellement de cours ou de terrasse) doivent quant à elles être résorbées sur la parcelle du terrain ou (selon le Plan Local d'Urbanisme) rejetées soit au caniveau, au fossé ou dans le collecteur d'eaux pluviales si l'habitation est située à proximité d'un tel réseau. **Il est donc interdit de rejeter les eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales et inversement.** «Notre réseau d'assainissement collectif est séparatif, c'est à dire destiné à ne recevoir que des eaux usées», explique Arnaud Bruimaud. «Le but : lors de pluies, éviter les débordements des réseaux, la saturation des stations d'épuration et par conséquent toute pollution de l'environnement».

Contrôler par des tests à la fumée

Pour empêcher ces effets néfastes sur le milieu naturel, la CARA lance des campagnes de contrôle de conformité des branchements chez les particuliers propriétaires d'une habitation. «Il s'agit de tests à la fumée permettant de détecter les mauvais raccordements sur un réseau séparatif». Les fumigènes servent à identifier l'origine des problèmes. Ces fumées ne sont nocives ni pour l'homme ni pour l'environnement. Elles ne sortiront d'un conduit que s'il y a une anomalie. Dans ce cas, nous pouvons conseiller l'usager du service», conclut Arnaud Bruimaud.



1/ Ces tests permettent de détecter les raccordements proscrits d'eaux pluviales sur le collecteur d'eaux usées.

Une nouvelle unité de traitement à Floirac

Un système d'assainissement collectif va voir le jour sur la commune de Floirac. Les travaux débiteront dès le dernier trimestre 2011. Une unité de traitement des effluents domestiques, d'une capacité de 320 équivalents habitants, permettra de traiter les eaux usées du hameau de Mageloup grâce à des filtres plantés de roseaux (procédé rustique sans apport d'énergie électrique). A suivre...

à savoir

Actuellement, la CARA, via un prestataire de service (la société Aqualis), vient de contrôler les branchements aux réseaux sur les communes des Mathes, de Saujon et une partie de Meschers-sur-Gironde.

Avant le démarrage de ces tests à la fumée, un affichage est réalisé en mairie et sur les lieux stratégiques de la commune indiquant notamment la période d'intervention de l'organisme de contrôle. Les Etablissements Recevant du Public (ERP), service d'incendie et de secours... sont également informés, afin d'éviter tout mouvement de panique en cas d'apparition de fumée chez le particulier.

Une fois repérés les raccordements illicites d'eaux de pluie dans le réseau d'assainissement, les propriétaires de ces logements sont mis en demeure de mettre en conformité leur branchement (ex : déconnecter la gouttière du réseau d'assainissement). Pour cela, des conseils peuvent leur être délivrés par des techniciens mandatés par la CARA, en vue de retrouver le caractère séparatif du réseau d'assainissement (= suppression des eaux pluviales parasites).

Dernière étape enfin : la vérification des travaux de mise en conformité des branchements privés réalisés par les propriétaires sera organisée conformément à la police des branchements.

A signaler que ces contrôles par tests à la fumée vont se poursuivre sur d'autres communes de la CARA.



Test au colorant



Test à la fumée

(branchement non conforme)

Vers un Parc Naturel Marin sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis Charentais...

Créé par la loi du 14 avril 2006, le Parc Naturel Marin (PNM) est un nouvel outil de gestion du milieu marin ayant pour ambition de contribuer à 3 objectifs fondamentaux : la connaissance du milieu marin, la protection du milieu marin et le développement durable des activités maritimes et des activités liées à la mer. Actuellement, il existe 2 parcs naturels marins en France (le PNM d'Iroise en Bretagne, 3500 km², et le PNM de Mayotte, 70 000 km²). Un troisième pourrait bien être créé d'ici 2012 sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis charentais.

Pourquoi un parc naturel marin sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis Charentais ?

Un patrimoine naturel et culturel remarquable à préserver

Le projet de parc naturel marin sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis charentais couvre 3 écosystèmes différents mais interdépendants les uns des autres : l'estuaire de la Gironde, son panache et les pertuis (Breton, d'Antioche et de Maumusson).

Soumise au balancement des marées, cette zone renferme un patrimoine naturel remarquable (espèces et habitats), tant par sa qualité que par sa diversité :

- Le large, très poissonneux, est fréquenté par de nombreux oiseaux pélagiques (puffin des Baléares, océanite tempête...). C'est aussi une zone d'alimentation pour la tortue Luth, le requin pèlerin et les mammifères marins.
- Les Pertuis sont un haut lieu de migration des oiseaux. Les estuaires forment également un couloir de migration pour de nombreux poissons amphihalins (qui se déplacent en eaux douces et en eaux salées), telle l'anguille.
- L'estuaire de la Gironde est un milieu avec une biodiversité importante et emblématique : l'esturgeon d'Europe, le maigre, la crevette blanche, etc.

L'intérêt patrimonial de l'espace marin constitué par l'estuaire de la Gironde et les Pertuis charentais justifie la mise en place de cette protection.

Des usages nombreux et variés

Cette vaste zone abrite également un grand nombre d'activités économiques, professionnelles ou de loisirs :

- 2 grands ports maritimes (Bordeaux et La Rochelle),
- le premier bassin conchylicole français,
- des pêches à forte valeur ajoutée,
- un bassin de navigation de plaisance exceptionnel,
- des industries, des extractions de granulats, des activités portuaires, des dragages,
- Le tourisme et les activités balnéaires,
- Les loisirs en mer (sports de nature, pêche de loisir).

La coexistence de nombreux enjeux aussi bien écologiques qu'économiques sera un des objectifs du PNM.

La mise en place du PNM sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis charentais

Placée sous l'autorité conjointe du préfet maritime de l'Atlantique et des préfets de la Charente-Maritime, de la Gironde et de la Vendée par arrêté ministériel du 20 juin 2008, une mission d'étude a été mise en place pour étudier les conditions de création d'un parc naturel marin sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis Charentais.

Depuis mars 2009, la concertation menée avec plus de 150 acteurs concernés et les 4 comités de concertation ont permis de trouver un consensus sur les trois composantes constitutives d'un parc naturel marin à savoir le périmètre, les orientations de gestion et la composition du conseil de gestion.

Le projet proposé sera soumis à enquête publique dans les communes concernées à la fin de l'été 2011.

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique sera, quant à elle, consultée pour émettre un avis sur le projet.

Le décret de création du PNM sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis charentais est prévu pour le **début d'année 2012**.

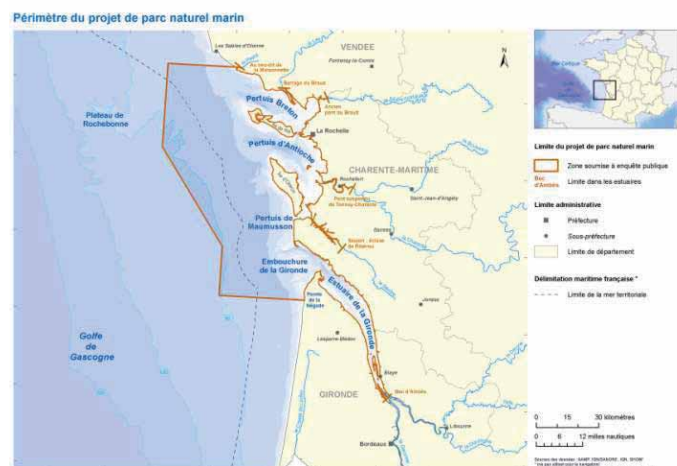
Les composantes du projet de parc naturel marin

Le dossier qui sera soumis à l'enquête publique contiendra :

- Les limites du parc (périmètre)
- Une synthèse de l'état du patrimoine marin et des usages du milieu marin (état des lieux)
- Les propositions de gestion en matière de connaissances et d'usages du patrimoine et du milieu marin (les 6 orientations)
- Le projet de composition du conseil de gestion

Le périmètre soumis à enquête publique

La surface du projet de parc naturel marin est d'environ 6 500 km² sur 700 km de côtes.



Au nord, la limite s'appuie sur la rive droite du Payré à son embouchure, intégrant l'ensemble du pertuis Breton.

Au sud, la limite se situe sur la commune de Soulac-sur-Mer.

Le long de la côte, la limite retenue est celle du domaine public maritime naturel y compris les zones en eau du domaine public maritime artificiel. En fonction des enjeux écologiques et des usages présents dans les estuaires, les limites sur ces derniers sont les suivantes :

- Sur la Seudre, la limite retenue est l'écluse de Ribérou ;
- Sur la Gironde, la limite retenue est la limite de salure des eaux, au Bec d'Ambès.

Vers le large, la limite est l'isobathe (profondeur) des 50 mètres en reprenant le tracé du site Natura 2000 « Pertuis charentais ».

Les orientations de gestion, soumises à enquête publique

Les orientations de gestion, basées sur les principes présidant à la création d'un parc naturel marin tels que définis dans le code de l'environnement (connaissance du milieu marin, protection du patrimoine milieu, développement durable des activités maritimes), sont les suivantes :

- Améliorer et partager les connaissances scientifique et empirique des milieux marins, des espèces et des usages.
- Promouvoir et développer les activités de pêche professionnelle (côtière et estuarienne), aquacoles et conchylicoles dans le respect des écosystèmes marins.

- Promouvoir et développer les activités portuaires et industrielles ainsi que les activités de loisirs dans le respect des écosystèmes marins.
- Renforcer le lien « Mer & Terre » par le partenariat des acteurs concernés afin de préserver la qualité et la quantité des eaux.
- Préserver et restaurer les milieux et les fonctionnalités écologiques, dans un équilibre durable entre biodiversité et activités socioéconomiques.
- Diffuser, auprès du plus grand nombre, la passion de la mer et impliquer chacun dans la préservation du milieu maritime et littoral.

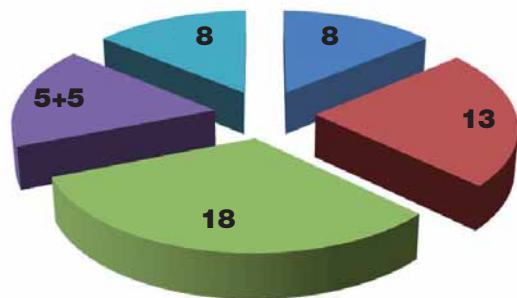
Une fois le parc créé, ces orientations seront déclinées dans un plan de gestion, feuille de route pour une quinzaine d'années.

La composition du conseil de gestion, soumise à enquête publique

Le conseil de gestion est l'organe de gouvernance du parc. Il traite des sujets intéressant le parc dans une vision globale des écosystèmes et des usages. Il élabore et suit le plan de gestion, qui détermine les mesures de connaissance, de protection et de développement durable à mettre en œuvre.

Lorsqu'une activité est susceptible d'altérer de façon notable le milieu marin d'un PNM, l'autorisation à laquelle elle est soumise ne peut être délivrée que sur avis conforme du conseil de gestion.

Le conseil de gestion proposé sera constitué de 57 membres répartis de la manière suivante :



- Représentants des Services de l'État
- Représentants des collectivités locales ou de leurs groupements
- Représentants des organisations professionnelles
- Représentants des organismes et associations d'usagers et de protection de l'environnement
- Personnalités qualifiées

LE PARC NATUREL MARIN DE LA MER D'IROISE

Le PNM d'Iroise a été créé par le décret n°2007-1406 du 28 septembre 2007. Il s'étend sur 3550 Km²

10 orientations de gestion

- Exploitation durable des champs d'algues
- Soutien des activités maritimes sur les îles
- Développement raisonné des activités touristiques, nautiques et de loisirs
- Exploitation durable des ressources halieutiques
- Soutien à la pêche côtière professionnelle
- Conservation et valorisation du patrimoine architectural, maritime et archéologique
- Réduction des pollutions d'origine terrestre et maritime
- Maîtrise des activités d'extraction de matériaux
- Approfondissement et diffusion de la connaissance des écosystèmes marins
- Maintien des populations des espèces protégées et de leurs habitats.

Quelques actions

- L'observation des requins pèlerin en Iroise
- Création d'un label « ormeaux de Molène »
- Réduire les captures accidentelles de mammifères marins
- Cartographie du champ d'algues molénaies
- Suivi des populations de phoque gris

Conseil de gestion

- 6 Représentants de l'État
- 11 Représentants des collectivités locales
- 1 Représentant du Parc Naturel Régional d'Armorique
- 12 Représentants des organisations professionnelles
- 8 Représentants d'usagers
- 2 Représentants d'association de protection de l'environnement
- 9 Personnalités qualifiées

Le Conseil de gestion est présidé par le Président du Conseil Général du Finistère.

Ifremer

Visite à la station Ifremer de La Tremblade

Implantée depuis 1910 à La Tremblade, la station Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) contribue à la recherche et aux connaissances du milieu marin et plus spécifiquement des coquillages. Visite guidée de ce site exceptionnel.

Jean Prou, chef de la station Ifremer de La Tremblade, et Tristan Renault, scientifique, se chargent de l'accueil. Le langage est pédagogique et les explications claires malgré un sujet complexe : l'expertise génétique et pathologique des coquillages. Les 2 hommes sont accoutumés à recevoir des visiteurs un peu particuliers. «*Nous répondons aux questions de journalistes de télévisions environ 4 fois par mois. Il a fallu adapter notre discours*». Malgré cette fréquentation, qui ferait pâlir plus d'une entreprise, le site reste moins connu de la population du territoire de l'Agglomération. «*Nous sommes 50 à 60 à travailler ici. En majorité ce sont des chercheurs et des techniciens*», indique Jean Prou.

Un laboratoire génétique et pathologique

Grâce à ses compétences, la station Ifremer de La Tremblade est devenue un laboratoire d'analyse conchylicole de référence et un site de surveillance du littoral reconnu au niveau européen. «*Certains seuils d'algues toxiques, de métaux lourds, etc. ne doivent pas être dépassés afin d'éviter toute mortalité des coquillages*», explique Jean Prou. La station apporte également une aide et un soutien aux métiers de la conchyliculture. «*Nous effectuons des mesures pour détecter les agents infectieux ou les éléments pathogènes responsables notamment de la mortalité des huîtres*», précise Tristan Renault. «*Nous menons des recherches afin d'identifier les animaux résistants aux maladies ou ayant des capacités à mieux survivre. Objectifs : les implanter ensuite en milieu naturel et améliorer ainsi la production*». De 2001 à 2005, les recherches effectuées par l'Ifremer ont ainsi permis de découvrir une famille d'huîtres plus résistante aux maladies et donc économiquement viable. Un enjeu d'autant plus important que, depuis 2008, la surmortalité touche les huîtres.

Des liens importants avec les professionnels

«*Nous travaillons sur les pratiques d'élevage en lien avec les professionnels de la conchyliculture. Le but est de maintenir cette profession qui comprend la nécessité de revaloriser les claires mais a encore du mal à accepter le travail de sélection des animaux et l'activité de production* menée par l'Ifremer», constate Tristan Renault. Une image qui pourrait bien se modifier dans les années à venir car, pour sauver la profession menacée par de nombreuses épidémies, la protection des zones encore indemnes est indispensable.

1/ La station de La Tremblade dispose de 2 salles d'élevage larvaires, d'une salle de maturation et d'une nurserie.



à savoir

L'histoire de l'Ifremer comprend deux branches, l'une liée aux pêches maritimes, l'autre lancée par le Général de Gaulle après qu'il accéda au pouvoir en 1958.

La première lignée de chercheurs dans le domaine des pêches maritimes nous fait remonter au Service technique des pêches maritimes dont l'origine peut être fixée en 1861. Le texte du 17 mai 1887 pour la première fois mentionne le Service technique des pêches maritimes. Par la suite, le Comité consultatif des pêches maritimes discute dans sa séance du 13 novembre 1899 de l'organisation d'un Service d'études scientifiques et de recherches techniques intéressant les pêches maritimes. Il a fallu attendre le 6 mars 1912 pour que soit réglé le fonctionnement du Service scientifique des pêches maritimes.

Par décision du Président Raymond Poincaré, l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes fut créé par la loi de finances du 31 décembre 1918. L'Office des pêches prend la dénomination d'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes (ISTPM) le 14 octobre 1953. Parallèlement, sous l'impulsion du Général de Gaulle, sera créé un Comité d'Exploitation des Océans, le COMEXO, qui fonctionnera à partir de 1961. Le CNEXO (Comité National d'Exploitation des Océans), créé par la loi 67-7 du 3 janvier 1967 prendra la suite du COMEXO. Enfin, l'Ifremer sera créé le 5 juin 1984 par fusion du CNEXO et de l'ISTPM.

Depuis 1984, l'Ifremer est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle conjointe des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, et de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. L'Ifremer travaille en réseau avec la communauté scientifique française, mais aussi des organismes partenaires dans de nombreux pays. La coopération est centrée sur des grands programmes internationaux, sur l'Outre-mer et sur quelques pays-cibles (Etats-Unis, Canada, Japon, Chine, Australie, Russie), et sur une politique méditerranéenne associant l'Europe à la rive Sud de la Méditerranée.

Source : <http://www.ifremer.fr>



Chiffres-clés

- **Un budget annuel de près de 243 millions d'euros**
- **1 579 salariés Ifremer**
- **5 centres couvrant l'ensemble des façades maritimes françaises : Bretagne, Manche-Mer du Nord, Méditerranée, Atlantique, Pacifique**

MAGAZINE

Sommaire

Les brochures CARA



P.46

Les guides & brochures de la CARA

Concours photo / BD



Concours photo



P.47

La bande dessinée de J. Nazaret

Les guides & brochures de la CARA



La brochure «Scolaires»



La brochure «Individuels»



Le guide de l'été



La brochure «Groupes»



Le guide nautique



La brochure «Couleurs & Saveurs»



Horaires des marées



Le programme des Jeudis Musicaux
des Églises Romanes

Concours photo

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et le Bureau d'Information Jeunesse organisaient jusqu'au 3 juin 2011 un concours photo ouvert à tous sur le thème :

«Pour vous les vacances c'est quoi ?»

Le comité de rédaction du CARA'MAG' a retenu trois de ces clichés. Bravo aux gagnants et merci à tous les participants !

1 Alexandre LAIDET



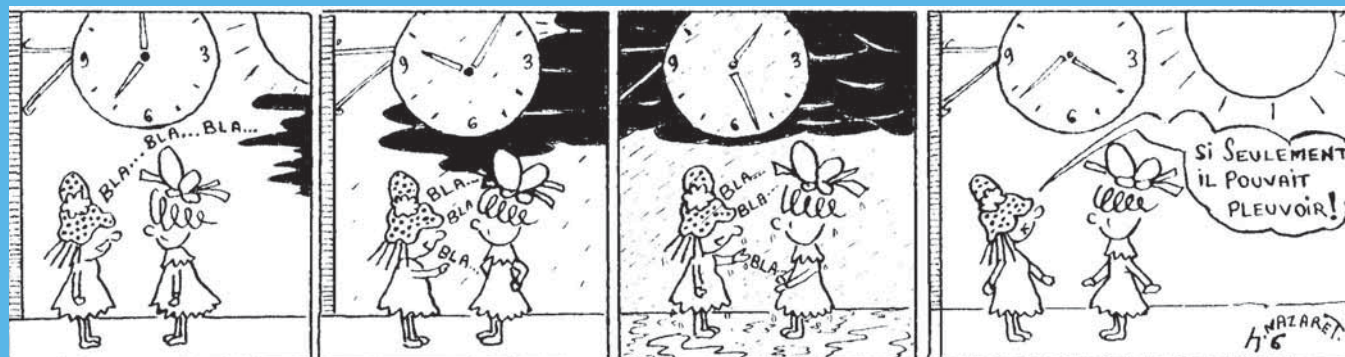
2 Sophie PAYART



3 Jérémy GIBON



J. NAZARET



JUMPING INTERNATIONAL ROYAN ATLANTIQUE

18, 19, 20 & 21 AOÛT 2011

St-PALAIS/MER

NAVETTES GRATUITES
DEPUIS ROYAN



Grand Prix
MAGAZINE

Avec la participation financière de :



ESPACE MEDIA



ABC INTERNATIONAL